

Rapport annuel 2009



TRIGANO
CONSTRUCTEUR DE LIBERTÉS





Sommaire

Trigano

Le mot du président	1
Profil & Chiffres clés	2
Gouvernement d'entreprise	4
Pôles d'activités	6
Trigano en bourse	8
Implantations industrielles et commerciales	9

Rapport financier 10

Rapport du Conseil d'Administration	11
Rapport du Président du Conseil d'Administration	22
Comptes consolidés	29
Comptes sociaux	59
Assemblée Générale du 8 janvier 2010	79

Le mot du Président

2009 a été pour Trigano un exercice d'intense activité. La crise économique et financière qui s'est abattue sur l'Europe avec une violence sans précédent a entraîné pour notre industrie de nombreuses difficultés, et cela d'autant plus que pour le camping-car elle avait été précédée d'une surproduction généralisée en Europe.

Trigano s'est trouvé confronté à une forte baisse de la demande liée au comportement attentiste des clients finaux qui, face à la conjoncture très incertaine, et malgré des capacités financières souvent préservées, ont décidé de différer leurs achats de renouvellement. Cette crise de la consommation a débouché sur un gonflement des stocks de véhicules, à la fois chez les fabricants et sur les points de vente. Les distributeurs, confrontés de surcroît à un resserrement du crédit, ont été incités à réduire fortement leurs commandes et à privilégier la vente de véhicules d'occasion et de véhicules sans reprise. Enfin, la grande distribution a différé voire même annulé beaucoup d'opérations promotionnelles qui dynamisaient traditionnellement les ventes de remorques et d'équipement de jardin.

Face à ce nouvel environnement, Trigano a pris très tôt la mesure des difficultés et mis en œuvre un programme d'actions destiné à adapter son organisation à la nouvelle réalité du marché. En premier lieu, plutôt que de placer ses surstocks dans ses réseaux de distribution, Trigano a, en association avec eux, privilégié une politique d'écoulement des produits au travers d'opérations promotionnelles à destination des consommateurs finaux.



L'assainissement des stocks s'est accompagné d'une baisse structurelle et drastique des capacités industrielles, supérieure à 20%. Parallèlement, le maintien, tout au long de l'exercice, d'une discipline financière rigoureuse s'est traduit par une réduction sensible de l'endettement, par la restructuration de certaines business units et par la mise en œuvre d'un important plan d'économies dont les mesures seront amplifiées en 2009/2010. Couplées à la poursuite de l'innovation produits, ces mesures commencent d'ores-et-déjà à porter leurs fruits ; outre un renforcement de la structure financière de Trigano, elles devraient également permettre une amélioration des résultats dès le prochain exercice.

Ainsi, dans l'environnement économique qui a caractérisé l'année 2009, Trigano a démontré la solidité de son modèle.

François Feuillet
Président-Directeur général

Profil et chiffres clés

Profil

Trigano est spécialisé dans la conception, la production et la commercialisation de véhicules de loisirs. Leader européen du camping-car, il a su fédérer des réseaux de concessionnaires fidèles et motivés qui forment un maillage dense du territoire sur les principaux marchés et assurent la distribution de produits complémentaires (accessoires, location, financement).

Trigano a également développé son savoir-faire dans la production de remorques, dont il est devenu l'un des deux principaux fabricants en Europe, d'équipements de jardin et de matériels de camping, son activité historique.

Trigano a construit son développement sur un équilibre entre la croissance organique, issue notamment du dynamisme de ses principaux marchés, et la croissance externe. Son succès est lié à sa capacité à animer une organisation largement décentralisée composée d'équipes multiculturelles et à mettre en oeuvre des synergies entre ses différentes business units.



Historique

L'histoire de Trigano remonte à **1935** quand la famille Trigano lance la commercialisation d'articles textiles sous le nom Trigano. L'année suivante, les Français partent pour la première fois en congés payés, et Trigano leur fournit leurs premières toiles de tentes. Ce sont les débuts du camping, que Trigano n'aura de cesse d'accompagner tout au long du siècle.

Dix ans plus tard, en **1945**, Raymond Trigano et ses fils créent la société Trigano, spécialisée dans la distribution d'articles de camping et de sport. Le métier évolue par la suite et se diversifie avec la création d'une activité de caravanes en **1971**.

En raison de difficultés financières, le Crédit Lyonnais prend le contrôle de Trigano en **1974**. L'entreprise est privatisée quelques années plus tard, en **1987**. Parallèlement, sous l'impulsion de François Feuillet qui a rejoint Trigano en **1981**, a eu lieu l'intégration d'activités de fabrication de camping-cars (**1984**), de remorques et d'équipement de jardin (**1992**).

La société est introduite en bourse en **1998** et évolue dès lors au rythme d'acquisitions quasi annuelles, dans le domaine du camping-car principalement, avec Autostar en France en **1998**, Caravans International et ARCA en Italie en **1999** et **2001**, Auto-Trail en Angleterre en **1999**, Benimar en Espagne en **2002**, Eura Mobil et Karmann Mobil en Allemagne en **2005**. Le démarrage de la 2^{ème} ligne de production à Peniscola (Espagne) en **2005** et le lancement de l'usine de Sablé-sur-Sarthe (France) en **2006** concrétisent la mise en oeuvre de la nouvelle organisation matricielle de Trigano, destinée à élargir l'offre globale et à bénéficier de nouvelles synergies.

636,2 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé

3 477 employés au 31 août 2009

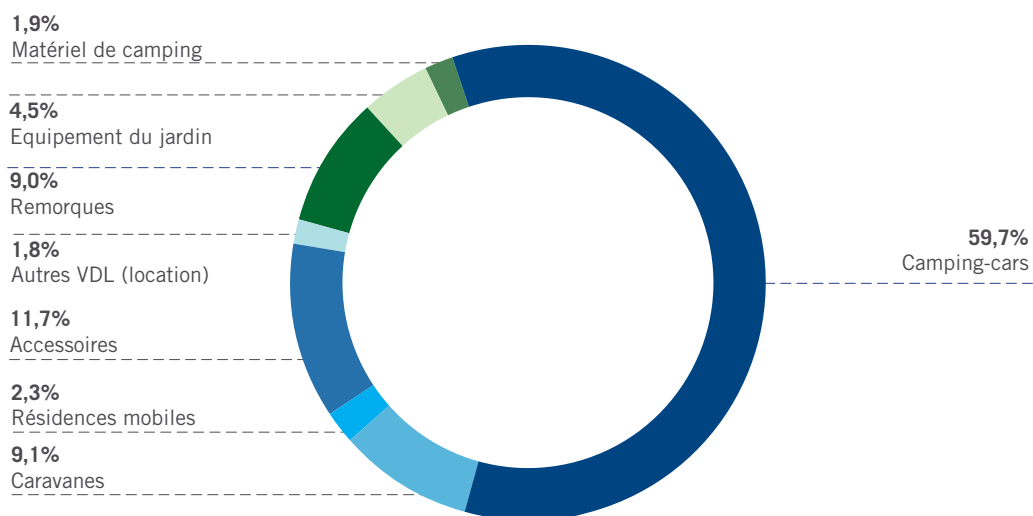
Chiffre d'affaires par activité

Véhicules de loisirs (VDL) : 84,5 % du CA

	Milions d'euros
■ Camping-cars	380,1
■ Accessoires	74,6
■ Caravanes	57,6
■ Résidences mobiles	14,4
■ Autres (dont location)	11,2
Total Véhicules de loisirs	537,9

Équipement des loisirs (EDL) : 15,5 % du CA

	Milions d'euros
■ Remorques	57,1
■ Equipement du jardin	28,7
■ Matériel de camping	12,1
Autres	0,4
Total Équipement des loisirs	98,3



répartition du chiffre d'affaires par activité

Le Conseil d'Administration



François Feuillet, Marie-Hélène Feuillet, Jean Ducroux, François Baleyrier, Michel Roucart et Guido Carissimo

Le Conseil d'Administration de Trigano est composé de six membres.

Deux dirigeants opérationnels :

François Feuillet, 61 ans, actionnaire majoritaire, HEC, dirige Trigano depuis 1981 après une expérience d'audit (KPMG), de direction financière et de direction générale (Groupe Singer et Compagnie Française du Meuble).

Marie-Hélène Feuillet, 60 ans, Directeur général adjoint, HECJF, a rejoint Trigano en 1994 après une carrière bancaire au sein du Groupe Banque Populaire.

Trois administrateurs indépendants :

Jean Ducroux, 66 ans, IEP, MBA de l'Université de Minnesota, dirige la société Aryon, dont l'activité est dans le conseil et l'investissement, après un début de carrière dans le monde bancaire.

François Baleyrier, 65 ans, HEC, a effectué sa carrière dans des fonctions financières en France et à l'étranger dans le secteur des travaux publics (Entrepose et Bachy).

Michel Roucart, 61 ans, HEC, Expert comptable, exerce aujourd'hui une activité immobilière privée après avoir effectué sa carrière chez Arthur Andersen et Ernst & Young.

Une personnalité qualifiée :

Guido Carissimo, 53 ans, diplômé de l'Université Bocconi (Milan) et de l'Université de Boston, exerce une activité de gestion de fonds de private equity après une carrière chez Pirelli puis à la tête de Trigano SpA.

Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus étendus pour administrer et gérer la société dans le cadre de l'objet social. Sur proposition du Président-Directeur général, il définit les orientations stratégiques du groupe, approuve les moyens mis en œuvre et rend compte aux actionnaires. Il arrête les comptes annuels de la société, les comptes consolidés et les rapports et résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale.

Les membres du Conseil d'Administration sont régulièrement informés des événements majeurs de l'entreprise et peuvent contacter à tout moment les responsables opérationnels de Trigano.

Pour préparer ses travaux, le Conseil d'Administration a créé en son sein deux comités : le comité des rémunérations et nominations et le comité d'audit et des comptes composés majoritairement d'administrateurs indépendants de l'actionnaire majoritaire.

Le Comité de Direction

Les décisions de gestion sont prises par la direction générale constituée en comité de direction composé de :

François Feuillet, Directeur général

Michel Freiche, Directeur général adjoint : finances et systèmes d'information,

Marie-Hélène Feuillet, Directeur général adjoint : juridique, ressources humaines, assurances, environnement et immobilier,

Jean Legrand, Directeur du développement industriel : production, amélioration permanente, achats, benchmarking.



François Feuillet
Directeur général



Michel Freiche
Directeur général adjoint



Marie-Hélène Feuillet
Directeur général adjoint



Jean Legrand
Directeur du développement industriel

Le comité de direction est étendu à des responsables de business units pour les deux pôles d'activités, véhicules de loisirs (VDL) et équipement des loisirs (EDL) :



Jean-Bernard Boulet
Comité VDL



Jean-Paul Fassinotti
Comité VDL



Holger Siebert
Comité VDL



Thomas Luible
Comité VDL



Paolo Bicci
Comité VDL



Jérôme Durand
Comité VDL



Olivier Marduel
Comité EDL



Michel de Verneuil
Comité EDL

Les véhicules de loisirs : 84,5% du chiffre d'affaires

Le camping-car

Trigano est un acteur majeur du camping-car en Europe avec des usines dans 5 pays (France, Italie, Angleterre, Allemagne et Espagne), une présence sur tous les segments (le profilé, la capucine, l'intégral et le van) et un portefeuille de 11 marques (Chausson, Challenger, Benimar, Eura Mobil, Karmann Mobil, CI, Roller Team, Arca, Auto-Trail, Autostar et Font Vendôme).



Profilé



Capucine



Intégral



Van

La caravane

Trigano est présent sur le segment des caravanes rigides (tourisme et habitation) sous les marques Caravelair, Sterckeman, La Mancelle et Trigano et celui des caravanes pliantes sous les marques Jamet et Trigano. La caravane possède de nombreuses synergies avec le camping-car du fait notamment de composants communs, de techniques de fabrication similaires et d'une distribution au travers des mêmes réseaux.



La résidence mobile

Trigano commercialise un millier de résidences mobiles chaque année à destination d'une clientèle de campings, tour-opérateurs et particuliers, et offre un large choix de modèles à ses clients, tant en termes de dimensions que d'aménagement intérieur et extérieur.



Les accessoires pour véhicules de loisirs

L'offre d'accessoires de Trigano est destinée aux camping-cars, caravanes et résidences mobiles pour en augmenter l'autonomie (équipements électriques, gaz, pile à combustible,...), ou en accroître le confort (équipement intérieur et extérieur, ustensiles de cuisine,...). Trigano possède une solide position de leader européen sur ce segment avec huit implantations sur les quatre principaux marchés (France, Italie, Allemagne, Royaume-Uni).

Les services

Pour compléter son dispositif commercial, Trigano propose une offre de services, comprenant la location de camping-cars avec Trois Soleils (partenaire de Hertz) et DRM, la commercialisation de séjours locatifs en résidences mobiles avec Mistercamp et Api Club et le financement de véhicules de loisirs avec Loisirs Finance.

L'équipement des loisirs : 15,5% du chiffre d'affaires

La remorque

Trigano est l'un des deux premiers fabricants de remorques en Europe, avec 5 implantations principales (en France et Pologne) et une dizaine de marques complémentaires. L'offre de Trigano couvre les segments des remorques de loisirs (bagagères, porte-bateaux, porte-autos) et techniques (porte-engins, citernes), répondant ainsi aux besoins spécifiques des particuliers et des professionnels.



Le matériel de camping

Activité historique de Trigano, le matériel de camping ne représente désormais que 2% du chiffre d'affaires consolidé. Les unités de production de cette activité intègrent progressivement la production de composants et d'accessoires, et même de véhicules de loisirs (caravanes, résidences mobiles).



L'équipement du jardin

Trigano propose une large gamme de piscines hors-sol, de jeux de plein-air (portiques, balançoires, toboggans), de barbecues et d'abris de jardin. Pour la deuxième année consécutive, Trigano Jardin est élue enseignne favorite des distributeurs qui la classent au premier rang du secteur dans les domaines de l'innovation, du respect des délais, de l'assistance en rayon, de la communication et du service après-vente (revue Jardinerie, juin 2009).





Trigano en bourse

Relations avec la communauté financière

Dans le cadre de sa communication financière, Trigano rencontre tout au long de l'année des actionnaires et des investisseurs, au cours de roadshows ou de conférences réservées aux valeurs moyennes tant en France qu'à l'étranger.

Les contacts sont également réguliers avec les bureaux d'analyse financière qui sont 15 à suivre la valeur en Europe.

Fiche signalétique au 31 août 2009

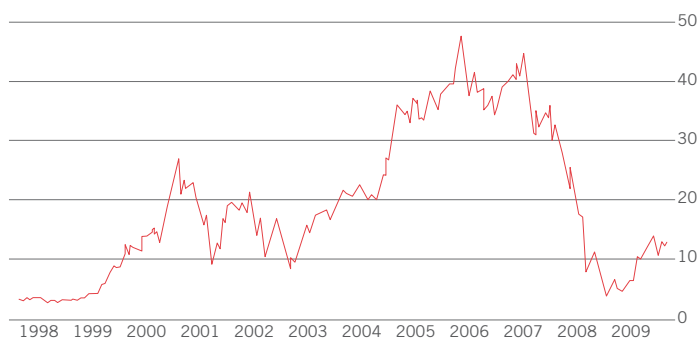
Nombre d'actions composant le capital	21 179 740
Secteur d'activité	Loisirs
Indice principal	SBF 250
Marché	Eurolist C
Place de cotation	Euronext Paris
Code ou symbole	TRI
Code ISIN	FR0005691656
Eligibilité	SRD
Prestataire de services assurant la liquidité	Portzamparc

Évolution des échanges

Au 31 août	2009	2008	2007
Volumes échangés	15 331 257*	11 291 315	10 006 023
Cours le plus haut (euros)	12,42	36,17	45,72
Cours le plus bas (euros)	3,22	7,52	29,98

*15 852 555 en intégrant les volumes échangés hors-système

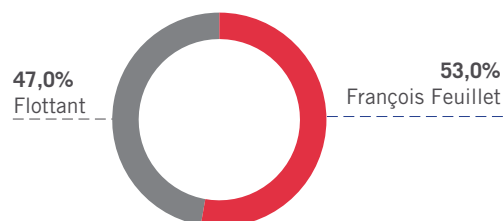
Évolution du cours de bourse



Contact investisseurs

+ 33 (0) 1 44 52 16 52
communication@trigano.fr

Répartition du capital au 31 août 2009



Calendrier prévisionnel 2010

6 janvier 2010

chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2010

8 janvier 2010

Assemblée Générale

31 mars 2010*

Chiffre d'affaires 2^{ème} trimestre 2010

30 avril 2010*

Résultats du 1^{er} semestre 2010

30 juin 2010*

Chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2010

30 septembre 2010*

Chiffre d'affaires annuel 2010

30 novembre 2010*

Résultats annuels 2010

* dates indicatives

Implantations

Implantations industrielles et commerciales

Véhicules de loisirs	Équipement de loisirs
■ Véhicules	□ Équipement de jardin
● Accessoires	○ Remorque
▲ Services	▲ Matériel de camping

* constructeur de camping-cars





Rapport financier 2009

Rapport du Conseil d'Administration	11
Evénements 2009	11
Activité commerciale	12
Résultats	14
Perspectives et stratégie	14
Organisation et ressources humaines	15
Gestion des risques	16
Impact des activités sur l'environnement	16
Politique d'assurance	17
Comptes sociaux	18
Activité boursière	18
Composition du capital au 31 août 2009	19
Résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 8 janvier 2010	19
Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs	20
Rapport du Président du Conseil d'Administration	22
Rapport du Président du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce	23
Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Trigano, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce	27
Comptes consolidés	29
Compte de résultat consolidé	30
Bilan consolidé	31
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	32
Tableau des flux de trésorerie consolidés	33
Informations sectorielles	34
Annexe aux comptes consolidés	36
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	57
Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées	58
Comptes sociaux	59
Bilan	60
Compte de résultat	62
Annexe aux comptes sociaux	64
Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	73
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	74
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	75
Déclaration établie en application de l'article 222 – 3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers	78
Assemblée Générale du 8 janvier 2010	
Résolutions du ressort de l'Assemblée délibérant sous forme ordinaire	79

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE DU 8 JANVIER 2010

Durant l'exercice, Trigano a subi l'impact de la conjonction des différentes crises ayant affecté son activité. Le chiffre d'affaires est en forte baisse (-27,3%) et une perte de 15,9 M€ a été enregistrée. Des mesures d'adaptation radicales ont été prises par notre société qui ont permis un net renforcement de sa structure financière.

Désorganisation du marché européen des véhicules de loisirs

Confirmant la tendance observée depuis le printemps 2008, le marché européen des véhicules de loisirs s'est replié de 20% environ au cours de l'exercice. En particulier, le marché du camping-car a été affecté par les effets de quatre crises successives :

- l'introduction de nouveaux châssis compatibles avec la norme européenne EURO 4 en vigueur à compter du 1er janvier 2007 ;
- une surproduction généralisée en Europe à compter du printemps 2007 ;
- la crise financière à compter de septembre 2008 ;
- la crise économique.

Dès mai 2006 (1^{ère} production de la gamme 2007) la mise en fabrication de camping-cars sur les nouvelles bases roulantes a entraîné une désorganisation de la production pour l'ensemble des constructeurs européens puis un certain attentisme des consommateurs déroutés par l'augmentation des prix des véhicules neufs qui n'étaient pas substantiellement différents de ceux qui leur étaient proposés auparavant. Cela a entraîné une réduction importante des prises de commandes par les réseaux de distribution durant la période se terminant en février 2007.

A partir de mars 2007 les productions revenues à des niveaux importants ont été absorbées par les réseaux de distribution qui ont vu leur niveau de stock atteindre la cote d'alerte dès août 2007. Les gammes 2008, handicapées par un niveau d'innovation insuffisant, n'ont pas permis de réveiller l'intérêt de la clientèle de renouvellement et ont entraîné un surstockage important par l'ensemble des constructeurs tout en aggravant le déséquilibre des bilans des distributeurs. La crise financière, dès septembre 2008, a provoqué des mesures violentes de réduction des commandes de la part des réseaux dont le souci principal était de faire face aux remboursements des crédits qu'ils avaient souscrits et aux règlements des produits qu'ils n'avaient pas encore vendus. Dans ce contexte, aggravé par une nouvelle réduction de la demande des consommateurs, les problèmes de trésorerie de certains constructeurs les ont conduits à adopter des pratiques commerciales déviantes (ventes à prix inférieur aux prix de revient, ventes de lots importants hors réseaux et octroi de délais de paiement anormaux) ne pouvant que se retourner contre leurs auteurs.

Trigano ayant pris très tôt la mesure des difficultés que rencontraient ses distributeurs ne s'est pas associé à ces démarches préférant privilégier d'une part, les opérations promotionnelles tournées vers le consommateur final et d'autre part, les programmes d'adaptation de sa production.

Programmes d'adaptation de la capacité de production

Considérant que la stratégie mise en place au cours des années précédentes garde sa pertinence dans le cadre d'une progression à moyen terme du marché des véhicules de loisirs, Trigano a choisi de conserver en 2009 l'intégralité de ses sites de production. Le programme de réduction des effectifs initié au printemps 2008 a cependant été poursuivi au cours de l'exercice permettant d'ajuster la capacité de production aux besoins du marché :

	Effectif total		Effectif constructeurs de VDL		Autres effectifs	
	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution
29/02/2008	4 595		3 207		1 388	
31/08/2008	4 111	-10,5%	2 772	-13,6%	1 339	-3,5%
31/08/2009	3 477	-24,3%	2 286	-28,7%	1 191	-14,2%

Dans le but de réduire le nombre des suppressions d'emplois, Trigano a favorisé les projets d'intégration de fabrications. Ainsi, les contrats de sous-traitance de montage de camping-cars ont été résiliés afin de réintégrer dans l'usine de San Gimignano l'équivalent de 35 emplois. Parallèlement, des arbitrages « make or buy » ont été rendus permettant de maintenir une trentaine de postes.

Enfin, en complément de ces programmes structurels, des mesures visant à diminuer de façon ponctuelle la capacité de production ont été mises en œuvre dans le but de réduire sensiblement le niveau des stocks de produits finis : le nombre des heures chômées a représenté environ 16% du total des heures de production disponibles.

Renforcement de la structure financière

Les actions entreprises en vue de réduire le besoin en fonds de roulement ont porté leurs fruits. En particulier :

- une analyse plus fine des besoins et des niveaux de stocks de sécurité a permis de réduire les stocks de matières et de composants de 46 M€ environ. De plus, les opérations de promotion des ventes ainsi que la mise en œuvre de systèmes de planification de la production permettant de ne lancer en fabrication que des produits vendus ont permis une réduction des stocks de produits encours et de produits finis de 84 M€.
- le souci de ne pas engorger les distributeurs avec des véhicules qu'ils n'ont pas la possibilité de vendre à court terme ainsi que le développement d'opérations de promotion des ventes tournées vers le client final ont permis aux réseaux de Trigano de résorber globalement les surstocks qu'ils avaient constitués en 2008. Il en est résulté une diminution des créances échues revenues à un niveau usuel.
- par ailleurs, la politique consistant à favoriser le paiement anticipé des fournisseurs lorsque les taux d'escompte proposés sont avantageux a été suspendue.

Le montant des investissements a été fortement réduit et s'est élevé à 6,8 M€ (17,2 M€ en 2007/2008). Outre les investissements obligatoires (mises aux normes, sécurité, moules de fabrication, etc...), seuls les projets présentant des délais de récupération inférieurs à 2 ans ont été retenus.

L'endettement net (93 M€) a ainsi pu être réduit de 78 M€ par rapport à la situation au 31 août 2008.

Parallèlement, Trigano s'est attaché au cours de l'exercice à sécuriser ses sources de financement. Un accord d'une durée de trois ans a ainsi été signé début septembre 2009 avec les banques de la société portant sur des engagements à hauteur de 230 M€.

Activité commerciale

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 636,2 M€. Au-delà de la baisse des marchés, l'activité a été fortement impactée par des phénomènes de déstockage dans la distribution traditionnelle de VDL et de remorques. En effet, en raison de la crise de liquidité de l'automne 2008, nos clients ont été confrontés à d'importantes réductions de leurs facilités de crédit les ayant conduits d'une part à limiter strictement le niveau de leurs gammes d'exposition et d'autre part à refuser de nombreuses ventes de véhicules avec reprise. Parallèlement, la politique malthusienne des sociétés d'assurance crédit confrontées à l'augmentation de la sinistralité liée à la crise financière a entraîné de fortes réductions, voire la suppression de couvertures d'assurance, et contraint Trigano à limiter ses volumes d'affaires avec certains clients.

Les ventes réalisées dans l'Union européenne se sont élevées à 624,0 M€ (854,2 M€ en 2007/2008) et représentent 98,1 % du chiffre d'affaires consolidé (97,6% en 2007/2008). Le recul est général. A noter tout de même la bonne résistance des ventes en Allemagne et à un moindre degré aux Pays-Bas et en France :

Marché	2009	2008	%
France	326,1	405,1	-19,5%
Allemagne	97,7	107,3	-8,9%
Royaume-Uni	68,7	117,9	-41,7%
Italie	63,1	110,8	-43,1%
Belgique	22,0	31,0	-29,1%
Pays-Bas	13,9	15,9	-12,8%
Espagne	11,6	29,1	-60,1%
Norvège	6,2	12,3	-49,8%
Autres	26,9	46,1	-41,6%
Total	636,2	875,5	-27,3%

Véhicules de loisirs

La baisse de l'activité a impacté tous les segments, à l'exception des résidences mobiles et de la location :

en millions d'euros	2009	2008	Evolution
Camping-cars	380,1	579,3	-34,4%
Caravanes	53,9	68,0	-20,7%
Caravanes pliantes	3,7	4,5	-17,7%
Résidences mobiles	14,4	10,8	+34,7%
Sous total Véhicules	452,1	662,6	-31,7%
Accessoires pour VDL	74,6	86,6	-13,9%
Autres	11,2	9,6	+16,7%
Total VDL	537,9	758,8	-29,1%

Camping-cars

Après quinze années de croissance ininterrompue, les immatriculations de camping-cars neufs en Europe s'étaient stabilisées en 2008 aux alentours de 90 000 unités. La saison 2009 a marqué une réelle rupture de tendance avec un recul de 21%. Si les fondamentaux du marché (croissance de la population des seniors et intérêt prononcé en Europe pour les loisirs actifs) sont toujours bien présents, il semble que de nombreux possesseurs de camping-cars aient décalé le renouvellement de leur véhicule pour des raisons psychologiques et de solidarité intergénérationnelle. La baisse du marché est ainsi générale, mais plus marquée dans les pays scandinaves, en Italie et en Espagne :

Immatriculations	Saison 2009	Saison 2008	Evolution
France	18 242	22 199	-17,8%
Allemagne	17 871	20 930	-14,6%
Italie	*8 733	**12 348	-29,3%
Royaume-Uni	*8 460	**10 982	-23,0%
Belgique	2 483	**2 844	-12,7%
Suède	2 398	3 525	-32,0%
Espagne	*2 041	**3 314	-38,4%
Suisse	*1 562	*1 717	-9,0%
Finlande	1 528	2 067	-26,1%
Norvège	1 518	2 142	-29,1%
Pays-Bas	1 385	1 799	-23,0%
Autres pays	3 817	4 747	-19,6%
Europe	70 038	88 614	-21,0%

* : estimations
** : chiffres révisés par l'ECF en 2009

La relative bonne tenue du marché allemand a été alimentée par des mesures de déstockage avec fortes remises initiées par des constructeurs locaux en difficulté. De son côté, le marché italien a souffert particulièrement de la mauvaise conjoncture, la clientèle, généralement plus jeune que dans les autres pays, étant plus exposée aux problèmes économiques. Par ailleurs, les dépréciations de la livre sterling et des couronnes norvégienne et suédoise par rapport à l'euro ont entraîné un renchérissement du prix des véhicules et donc une contraction plus importante de ces marchés. Enfin, l'introduction d'une taxe de 14,75% sur les camping-cars immatriculés en Espagne à partir du 1er janvier 2008 a amplifié les effets de la crise économique sur ce marché.

Dans ce contexte, et compte tenu de l'important déstockage réalisé par les distributeurs cette année, Trigano, qui a commercialisé 11 587 camping-cars durant l'exercice (-32,9%), a globalement maintenu ses parts de marché.

Caravanes

Le marché européen de la caravane a baissé de 17,1% cette saison. Comme en camping-cars, le recul est général :

Immatriculations	Saison 2009	Saison 2008	Evolution
Royaume-Uni	**29 160	33 728	-13,5%
Allemagne	17 155	19 168	-10,5%
Pays-Bas	10 526	13 015	-19,1%
France	10 472	11 158	-6,1%
Danemark	4 682	**7 290	-35,8%
Suède	4 182	5 788	-27,7%
Norvège	3 571	4 998	-28,6%
Espagne	2 724	**3 743	-27,2%
Autres pays	9 022	11 497	-21,5%
Total Europe	91 494	110 385	-17,1%

* : estimations

** : chiffres révisés par l'ECF en 2009

Les ventes de caravanes de tourisme de Trigano (5 106 unités) ont suivi l'évolution des marchés où l'entreprise est présente. En revanche, celles de caravanes d'habitation (625 unités), affectées par le sinistre ayant touché le site de Tournon-sur-Rhône en début de saison, n'ont pas profité du redémarrage du marché français observé cette année.

Résidences mobiles

Dans un marché qui s'est replié d'environ 15% et qui reste très concurrentiel, Trigano a confirmé sa progression et vendu 1 002 résidences mobiles (721 en 2008).

Caravanes pliantes toile

Sur ce segment où il est leader européen, Trigano a suivi l'évolution des marchés. 1 051 caravanes pliantes toiles ont été vendues en 2009 (1 369 sur l'exercice précédent).

Accessoires pour véhicules de loisirs et pièces détachées

Les ventes d'accessoires pour véhicules de loisirs ont souffert de la baisse générale de la consommation et plus particulièrement de la baisse du marché des camping-cars neufs dont elles complètent généralement l'équipement de base. Le recul du chiffre d'affaires a été limité à 14% grâce au bon niveau des ventes de pièces détachées lié à la volonté des distributeurs de mettre en état de vente plus rapidement leurs parcs de véhicules d'occasion.

Autres activités VDL

Les activités de location de camping-cars et la vente de séjours en mobil homes ont profité du regain d'intérêt en Europe pour un tourisme de proximité.

Équipement des loisirs

Les ventes d'équipements des loisirs ont connu des évolutions contrastées :

en millions d'euros	2009	2008	Evolution
Remorques	57,1	75,8	-24,7%
Matériel de camping	12,1	11,0	+10,6%
Équipement de jardin	28,7	29,5	-2,7%
Autres	0,4	0,5	-14,9%
Total EDL	98,3	116,8	-15,8%

Remorques

A l'instar de l'activité véhicules de loisirs, l'activité remorques a souffert d'une baisse de la consommation amplifiée par des phénomènes de déstockage de certains distributeurs (en particulier les centres auto), ainsi que du recul des budgets d'investissements des professionnels pour les remorques techniques. Environ 81 100 remorques ont été vendues sur l'exercice (-26,6%).

Équipement du jardin

Grâce à une compétitivité retrouvée et au fort développement des ventes sur internet, l'activité équipement du jardin a bien résisté en 2009. La restructuration entreprise a permis de maintenir la qualité du service à la clientèle, ce qui a été salué par les distributeurs qui ont élu la business unit de Cormenon meilleur fournisseur en piscines, portiques et jeux de plein air pour la deuxième année consécutive.

Les volumes commercialisés ont progressé à l'exception des ventes de piscines pour lesquelles l'effet internet n'est pas encore important.

	2009	2008
Jeux de plein air	121 842	120 660
Piscines	14 779	24 389
Barbecues	2 386	1 912
Abris de jardin	46 609	46 452

Matériel de camping

Grâce à l'obtention de marchés administratifs, l'activité matériel de camping a enregistré une bonne progression de ses ventes en 2009. Cette ligne de produits reste cependant marginale.

Résultats consolidés

La perte opérationnelle consolidée s'est élevée à 18,9 M€ à comparer avec un bénéfice de 34,5 M€ en 2008.

Outre le déficit de marge commerciale lié à la baisse du chiffre d'affaires, les comptes de l'exercice ont été affectés par :

- la diminution des marges découlant de l'octroi au cas par cas de remises d'écoulement destinées à réduire le niveau des stocks et à permettre à nos distributeurs de contrer les opérations de braderie initiées par la concurrence ;
- une sous-absorption de charges de production due à la baisse de 32,9% du nombre d'heures produites ;
- des coûts de réduction d'effectifs et de chômage partiel.

La baisse des taux d'intérêts et celle des utilisations de crédits à court terme à compter du second semestre de l'exercice ainsi que des résultats de change moins défavorables ont entraîné une amélioration du résultat financier de 4,7 M€.

Compte tenu d'un produit d'impôt sur les sociétés de 9,4 M€ et de la contribution de Loisirs Finance aux résultats consolidés à hauteur de 1,6 M€, la perte nette consolidée s'établit à -15,9 M€ (bénéfice de 16,1 M€ en 2008).

La forte baisse du niveau des stocks (-129,8 M€) et celle des comptes clients (-35,3 M€) ont permis de compenser le recul des comptes fournisseurs lié à la baisse de la production (-81,3 M€) et de réduire de façon significative le niveau de l'endettement net : celui-ci atteint 93,0 M€ au 31 août 2009 (170,6 M€ au 31 août 2008). Il ne représente plus que 32,4% des capitaux propres consolidés (55,4% en 2008).

Perspectives et stratégie

La crise sévère qu'affronte Trigano devrait progressivement s'estomper mais l'exercice 2010 sera encore marqué par une situation de dépression pour l'ensemble des marchés sur lesquels Trigano intervient. Des signes encourageants, notamment pour le camping-car, laissent néanmoins envisager un retour à des niveaux de marché correspondant plus aux habitudes de consommation connues par le passé et cela, probablement, pour la saison 2011. Dans l'entre-temps Trigano doit finaliser les programmes de restructuration déjà largement entrepris et mettre en place les moyens permettant de bénéficier pleinement des perspectives nouvelles offertes par la sortie de crise.

Finalisation des programmes de restructuration

Les programmes mis en œuvre :

- Réduction de la capacité de production,
- Réduction des stocks,
- Réduction des effectifs de structure et coûts indirects de production,
- Restructuration de la dette financière,

sont à ce jour largement avancés mais doivent porter leurs effets complets à compter de 2010 du fait de l'inertie inhérente aux législations applicables dans les différents pays européens et à la difficulté de modifier rapidement la culture de certaines business units. En 2010 la réduction des effectifs non productifs sera amplifiée de même que la réduction des frais généraux. L'objectif est une réduction de 20% par rapport au niveau de l'exercice 2008.

Les restructurations spécifiques entreprises au niveau de certaines business units déficitaires et dont les difficultés ont été renforcées par la baisse des volumes de production seront finalisées au cours de l'exercice avec comme objectif un retour à des résultats fortement améliorés durant l'exercice 2011.

Enfin, les mesures d'internalisation qui ont été accélérées du fait des contraintes économiques seront affinées afin d'augmenter le pourcentage de valeur ajoutée apporté par Trigano dans ses productions et de diminuer la dépendance vis-à-vis de fournisseurs de composants peu nombreux et fragilisés depuis un an.

Perspectives de sortie de crise

Les fondamentaux des marchés sur lesquels opère Trigano (véhicules de loisirs, remorques et équipement du jardin) restent bons. Mieux encore, la crise économique a renforcé durablement l'attrait de certains de nos produits comme par exemple, sans que cette énumération soit exhaustive : le camping-car, la résidence mobile, les remorques et les abris de jardin. Le camping-car est le seul hébergement de loisirs qui permet de ne pas augmenter les dépenses quotidiennes par rapport au séjour à domicile. Les résidences mobiles ont retrouvé le lustre inhérent au haut niveau de prestation fourni par l'hôtellerie de plein air et à un coût de location à la semaine favorable. Les remorques et les abris de jardin bénéficient fortement d'un focus du consommateur sur l'habitat individuel.

Trigano a su maintenir sa philosophie de respect de son réseau de distribution de véhicules de loisirs. Contrairement à une partie de ses concurrents Trigano n'a pas cédé à la facilité en favorisant l'obtention de volumes de ventes par des opérations perçues par les réseaux comme déloyales. Il est évident que cette attitude qui a pénalisé Trigano en 2009 va lui permettre de ressortir en meilleure position sur ses principaux marchés.

L'innovation au niveau produit, particulièrement importante en 2009, rend les gammes 2010 de Trigano attractives et les différencie un peu plus de la concurrence. Cet effet sera maintenu.

Enfin le développement rapide de la distribution par internet des produits traditionnellement commercialisés au client final par les circuits de grandes et moyennes surfaces sera un relais puissant de croissance et d'amélioration des marges pour Trigano qui a su s'y approprier directement ou indirectement une position forte.

Perspectives à moyen terme

La stratégie de Trigano basée sur l'augmentation de ses capacités de fabrication et mise entre parenthèses en période de crise, reste en phase avec les perspectives. Le retour à un niveau de fabrication plus important va permettre de bénéficier de l'effet de volume en termes de rentabilité et surtout de satisfaire la demande. Par ailleurs, Trigano pourra bénéficier d'éventuelles défaillances de certains concurrents. Des opportunités de croissance externe vont se faire jour et Trigano, disposant d'une structure financière préservée pourra, le moment venu, les saisir.

Organisation et ressources humaines

Structures d'animation et de contrôle

Le Comité de Direction n'a pas subi de modification. En revanche, le Comité de Direction étendu, composé de 12 personnes, a été à la fois internationalisé et rajeuni par les nominations de Thomas Luible (52 ans, de nationalité allemande) et d'Olivier Marduel (44 ans, de nationalité française). Les Comités transversaux ont été actifs et leur champ d'action a été redéfini, notamment pour le Comité Achats et le Comité Remorques.

Données sociales

L'effectif au 31 août (3 477 personnes) est en diminution de 15,4% par rapport à l'exercice précédent (-634 personnes). La réduction des effectifs a été particulièrement importante au Royaume-Uni (baisse de 56 % de l'effectif d'Auto-Trail), en Pologne (réduction de 36% de l'effectif de Sorepol) et en Italie (réduction de 23% chez Trigano SpA). En Espagne, l'effectif a été réduit de 17% (après une baisse de 42% en 2008).

En complément de ces baisses d'effectifs, Trigano a eu recours à des mesures de chômage partiel afin d'adapter rapidement ses capacités de production. Ces mesures ont concerné 17 filiales dont 11 en France. Au total, près de 500 000 heures ont été chômées pour un coût restant à la charge des filiales de 1,8 M€.

Compte tenu de la saisonnalité de certaines activités, le recours aux contrats d'intérimaires et aux contrats à durée déterminée n'a pu être totalement supprimé, mais il a été fortement réduit. Au 31 août 2009, le nombre des contrats à durée déterminée s'élevait à 97 (246 au 31 août 2008) et le nombre d'intérimaires en poste à 29 (58 au 31 août 2008). Les dépenses de main d'œuvre intérimaire se sont élevées à 1,6 M€ contre 9,7 M€ en 2008. Celles relatives aux heures supplémentaires sont également en forte réduction (0,9 M€ contre 2,4 M€ en 2008).

Hors intérim, 312 personnes ont rejoint Trigano en 2009 (dont 202 contrats à durée déterminée) et 917 personnes ont quitté l'entreprise. En 2008, les entrées s'élevaient à 737 personnes et les sorties à 725. Les départs comprennent notamment 336 fins de contrats à durée déterminée, 111 démissions, 217 licenciements économiques et 113 incitations au départ. Les licenciements économiques et incitations au départ ont concerné 330 personnes (dont 63 en France, 111 en Angleterre et 109 en Italie). Le coût de ces départs est de 4,3 M€.

La réduction des effectifs a entraîné une modification de la répartition par fonction. La part de l'effectif affectée aux opérations de production a été réduite à 57,3% du total (60,4% en 2008). Les parts des fonctions administratives et commerciales ont progressé et représentent respectivement 7,6% et 17,0% de l'effectif total. La part de la fonction recherche et développement s'est maintenue à 3,9%.

L'effectif est resté majoritairement masculin bien que la part des femmes employées par Trigano continue à progresser régulièrement. Cette dernière représente 24,4% de l'effectif au 31 août 2009 (24,0% en 2008 et 23,1% en 2007). L'âge moyen du personnel (environ 40 ans) et son ancienneté moyenne (7 ans environ) continuent de traduire la fidélité des salariés vis-à-vis de Trigano. 56 salariés ont plus de 60 ans (67 l'an passé).

Les dépenses de formation, hors salaires des personnes concernées, se sont élevées à 0,5 M€ et ont concerné 1 664 salariés.

Enfin, le taux d'absentéisme a régressé et a atteint 6,1 % (7,6 % en 2008).

Rémunérations et fonctions des administrateurs

Le Conseil d'Administration de Trigano a, par délibération en date du 25 novembre 2008, adhéré formellement au code de gouvernement d'entreprise et aux préconisations contenues dans la recommandation AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 en matière de rémunérations des dirigeants mandataires sociaux et n'en a écarté aucune disposition.

Les montants des rémunérations versées à ses administrateurs par Trigano et les sociétés contrôlées sont détaillés ci-après :

FEUILLET François PDG	Montants au titre de l'exercice		Montants au titre de l'exercice précédent	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	456 000	456 000	449 500	449 500
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	116 696	116 696	116 908	116 908
Avantages en nature	4 911	4 911	4 911	4 911
TOTAL	577 607	577 607	571 319	571 319

FEUILLET Marie-Hélène DGA	Montants au titre de l'exercice		Montants au titre de l'exercice précédent	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	204 005	204 005	207 273	207 273
Rémunération variable	0	0	24 000	24 000
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	55 440	55 440	57 849	57 849
Avantages en nature	2 556	2 556	2 556	2 556
TOTAL	262 001	262 001	291 678	291 678

BALEYDIER François Administrateur	Montants au titre de l'exercice		Montants au titre de l'exercice précédent	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	23 300	23 300	23 300	23 300
Avantages en nature				
TOTAL	23 300	23 300	23 300	23 300

DUCROUX Jean Administrateur	Montants au titre de l'exercice		Montants au titre de l'exercice précédent	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	17 000	17 000	17 000	17 000
Avantages en nature				
TOTAL	17 000	17 000	17 000	17 000

ROUCART Michel Administrateur	Montants au titre de l'exercice		Montants au titre de l'exercice précédent	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	17 000	17 000	17 000	17 000
Avantages en nature				
TOTAL	17 000	17 000	17 000	17 000

CARISSIMO Guido Administrateur	Montants au titre de l'exercice		Montants au titre de l'exercice précédent	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	2 600	2 600	42 230	42 230
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	17 000	17 000	17 000	17 000
Avantages en nature	1 145	1 145	2 260	2 260
TOTAL	20 745	20 745	61 490	61 490

Les administrateurs de Trigano ne bénéficient d'aucun programme d'option de souscription, d'achat d'actions ou d'actions de performance.

Par ailleurs, Madame Marie-Hélène Feuillet et Monsieur François Feuillet ne bénéficient d'aucun plan de retraite spécifique ; aucune indemnité n'est prévue en leur faveur en cas de départ de l'entreprise pour quelque cause que ce soit.

Enfin, la liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs de votre société est communiquée en annexe (article L. 225-102-1 du Code de Commerce).

Gestion des risques

La gestion des risques est intégrée à la gestion opérationnelle de Trigano avec une approche pragmatique répondant à la diversité des risques potentiels. Certains risques sont traités au niveau de la Direction Générale (risques environnementaux, financiers, juridiques et pénaux, ainsi que tout risque susceptible de porter atteinte aux fondements de l'activité de la société), d'autres sont appréhendés à la fois au niveau de la Direction Générale et au niveau local (risques industriels, risques fournisseurs et clients).

Les Business Units disposent à ce titre d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques. Les risques globaux du ressort de la Direction Générale sont revus régulièrement et des mesures sont prises pour en atténuer les conséquences éventuelles. Plusieurs procédures formalisées ont été mises en œuvre pour uniformiser au sein des Business Units les diligences à entreprendre.

La politique générale d'assurance de Trigano repose sur le principe de couverture des risques opérationnels pouvant avoir des conséquences significatives pour l'entreprise, les risques statistiques n'étant pas assurés.

Des programmes internationaux d'assurance centralisés au niveau du Groupe permettent d'avoir des niveaux de garantie homogènes et d'éviter des éventuelles insuffisances de couverture.

L'analyse des principaux risques fait l'objet d'un chapitre du Rapport du Président du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L. 255-37 du Code de Commerce.

Impact des activités sur l'environnement

Trigano a poursuivi en 2009 ses actions d'amélioration de la gestion des impacts de son activité sur l'environnement avec une sensibilisation forte des Business Units.

Les consommations d'eau et les rejets liquides ont continué de baisser de façon significative (-26,4%) grâce aux mesures de récupération mises en place (utilisation des eaux pluviales pour les tests d'étanchéité de camping-cars – économies de consommation) et à la réduction des volumes de production.

Les consommations de gaz naturel sont en diminution plus limitée compte tenu de conditions climatiques moins clémentes que l'année précédente.

Les consommations de produits toxiques ont baissé avec l'évolution des volumes de production mais aussi grâce à la poursuite de la politique de substitution des produits toxiques par des produits plus vertueux pour l'environnement et dégageant moins d'émissions de Composés Organiques Volatiles (COV).

	Consommations annuelles 2008/2009	Variation sur 2007/2008
Eau	65,7 milliers de m ³	- 26,4%
Gaz	30,9 millions de kwh	- 2,6%
Electricité	18,2 millions de kwh	- 16,5%
Produits toxiques	279,9 tonnes	- 30,0%

La politique menée depuis plusieurs années de substitution progressive des produits contenant des solvants (colles, peintures) par des produits en phase aqueuse, a permis de réduire les émissions de COV de 28% (après une réduction de 45% en 2008).

Le coût global de traitement des déchets s'est élevé à 1,0 M€ en baisse de 35%. Le coût de traitement des déchets banaux (0,9 M€) est en diminution de 25% avec une baisse de volume de 30%. Cette réduction provient des actions d'optimisation des déchets auprès des fournisseurs de composants, de la réutilisation de certains emballages et de la renégociation des contrats avec les prestataires.

Le coût de traitement des déchets spéciaux est en baisse de 41% (0,1 M€) avec une diminution des volumes de 23%.

Les investissements réalisés par Trigano pour limiter les conséquences de ses activités sur l'environnement se sont élevés à 0,6 M€. Ils concernent des mises en conformité sur plusieurs sites (insonorisation des caissons d'aspiration - remplacement de transformateurs électriques à pyralène – achat de nouvelles rétentions – suppression de zones d'atmosphère explosive (ATEX) – changement d'encolleuses...).

Plusieurs sites français sont soumis à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. Le site de Techwood à Seclin (menuiserie industrielle) fait actuellement l'objet d'une régularisation administrative de demande d'autorisation d'exploiter. Le site de Trigano VDL à Tournon-sur-Rhône est en phase de finalisation du dossier en vue de l'obtention d'une nouvelle autorisation d'exploiter.

Un plan de mise en conformité au niveau administratif et réglementaire a été engagé pour le site de Trigano MDC à Mamers. Des actions d'audit environnementaux, de contrôles et de recommandations sont régulièrement effectuées.

Les inondations ayant affecté le site de Tournon-sur-Rhône n'ont pas entraîné d'impacts sur les sols et les sous-sols du site.

Politique d'assurance

Trigano dispose de contrats d'assurance auprès de compagnies d'assurance notoirement solvables. Les assureurs ACE et MITSUI ont résilié au 31 août 2009 la police dommages aux biens et pertes d'exploitation compte tenu de la sinistralité (voir paragraphe ci-dessous). Le contrat a été placé, au 1er septembre 2009, auprès d'AXA et MACIFILIA dans des conditions tarifaires plus élevées et avec une réduction des limites d'indemnisation (par sinistre de 80 à 49,9 M€ et pour les biens sur parc de 25 à 10 M€).

Une seconde ligne d'assurance a été mise en place auprès de FORTIS pour permettre d'augmenter cette limite pour deux sites (Tournon-sur-Rhône et Sprendlingen) de 30 M€ (10 M€ en biens sur parc).

Les principales garanties avec les capitaux assurés sont les suivantes :

Compagnie d'assurance	Nature de l'assurance	Garanties principales	Capitaux assurés au 01/09/2008
AXA (70%) (France) MACIFILIA (30%) (France) FORTIS (seconde ligne)	Dommages aux biens et pertes d'exploitation	Dommages aux biens : dans la limite de 49,9 M€ par sinistre sauf en biens sur parc : 10 M€ et sites de Tournon et Sprendlingen : 79,9 M€ sauf en biens sur parc : 25 M€ Pertes d'exploitation : dans la limite de 49,9 M€ par sinistre et sites de Tournon et Sprendlingen : 79,9 M€	520 M€ 148 M€
AIG (Etats Unis)	Responsabilité civile	Exploitation : - tous dommages - pollution accidentelle - pollution graduelle et accidentelle Après livraison : - tous dommages - dont frais de retrait, dépose et repose	20 M€ par sinistre 3 M€ par sinistre 4,6 M€ par sinistre et par an 40 M€ par an 3 M€ par an
CHUBB (Etats Unis)	Responsabilité des mandataires sociaux	Litiges mettant en cause les mandataires sociaux et les préposés	10 M€ par an
CHUBB (Etats Unis)	Garantie fraude	Fraudes commises par les préposés ou les tiers	5 M€ par sinistre
GENERALI (Italie)	Flotte automobile (parc France)	Dommages aux tiers Tous dommages pour véhicules de moins de 2 ans	Parc de 142 véhicules de tourisme
COVEA (France) VICTORIA (Allemagne)	Flotte locative camping-cars	Dommage aux tiers : - dommages corporels - dommages matériels et immatériels	Illimités 100 M€ par sinistre

Sinistre

Un important sinistre inondation, survenu le 6 septembre 2008 à Tournon-sur-Rhône et classé catastrophe naturelle, a occasionné un préjudice global évalué à 12,8 M€ (dommages directs et pertes d'exploitation).

Les dommages ont porté sur 403 caravanes et camping-cars et 13 bases roulantes rendues totalement impropres à leur usage, des stocks de composants, les bâtiments et le matériel. L'usine a été arrêtée pendant trois semaines.

L'indemnisation de 11 M€, après déduction des franchises de 1,8 M€ (franchise spécifique de catastrophe naturelle de 10% des dommages directs et franchise de 3 jours ouvrés en pertes d'exploitation), a été perçue en avril 2009.

Primes d'assurances

Le montant des primes d'assurance hors assurance crédit versées au titre de l'exercice 2008/ 2009 s'est élevé à 1,4 M€ soit 0,22% du chiffre d'affaires (0,17% en 2007/ 2008).

Les nouvelles conditions d'assurance dommages aux biens et pertes d'exploitation entraînent, à compter du 1^{er} septembre 2009, une hausse tarifaire de 55%.

Cette hausse est toutefois limitée, en termes de prime, à 25% compte tenu des baisses des capitaux assurés (stocks de marchandises et biens sur parc, marge brute).

La plupart des autres contrats d'assurance sont reconduits avec des réductions tarifaires variant de 8% à 20%.

Au global, les primes d'assurance devraient être stables en 2009/ 2010

Comptes sociaux

Le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 0,6 M€ (11,5 M€ en 2008) :

	2009	2008
Résultat d'exploitation	5,2	3,8
Résultat financier	(16,2)	(3,6)
Résultat exceptionnel	0,2	(0,4)
Impôt sur les bénéfices	11,4	11,7
Bénéfice	0,6	11,5

Les résultats de l'exercice 2009 ont été marqués principalement par :

- la baisse de la perception de dividendes en provenance des filiales (20,1 M€ contre 37,3 M€ en 2007/2008) ;
- un nouvel exercice déficitaire de la filiale allemande Trigano Deutschland GmbH & Co KG ayant conduit notre société à enregistrer des charges à hauteur de 21,5 M€ (abandon de compte courant 19,7 M€, dépréciation des titres 1,5 M€ et du compte courant 0,3 M€) ;
- l'octroi de subventions à caractère financier destinées à reconstituer les situations nettes de Trigano Jardin, Arca Camper, Benimar Ocarsa, Autostar, Europ'Holidays, Mecanorem Production, Ouest VDL, Trigano Van et Résidences Trigano pour un total de 15,6 M€ ;
- la constatation d'un produit d'impôt de 11,4 M€ (report en arrière des déficits 10,6 M€ et effet de l'intégration fiscale 0,8 M€).

L'endettement net est en fort repli par rapport à la clôture de l'exercice précédent : il s'élève à 1,5 M€ contre 22,7 M€ au 31 août 2008.

Conséquences environnementales de l'activité sociale

Les dispositions légales font obligation à Trigano de donner des informations relatives aux conséquences de son activité sur l'environnement. La société Trigano (holding) n'a pas une activité ayant des conséquences notables sur l'environnement et n'est donc pas concernée par cette obligation.

Prises de participation

Trigano a procédé au rachat de participations qui étaient détenues par des minoritaires dans ses filiales, à hauteur des proportions suivantes :

Riviera France (3,5%), Trois Soleils (5,5%), Auto-Trail (0,1%), Autostar (0,1%), Trigano SpA (2%), Arca Camper (11,4%) et SCI Amiral Lebreton (3,5%).

Activité boursière

Les principales variations du cours de l'action et les volumes traités durant l'exercice ont été les suivants :

	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Volume de transactions en nombre de titres
09/08	11,49	5,96	2 008 552
10/08	7,11	3,95	1 769 430
11/08	5,72	3,22	3 356 553
12/08	4,80	4,10	1 629 317
01/09	7,00	4,42	1 134 632
02/09	4,99	4,45	296 865
03/09	5,70	4,14	561 857
04/09	6,75	5,34	773 864
05/09	7,70	5,69	899 861
06/09	11,25	7,60	1 523 628
07/09	11,55	9,25	766 915
08/09	12,42	10,45	609 783

Les opérations d'achat et de vente de titres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité pour le compte de votre société ont été les suivantes :

	Achats en milliers d'euros	Ventes en milliers d'euros	Solde mensuel des transactions en nombre de titres
09/08	204	153	6 042
10/08	165	225	(11 790)
11/08	127	113	4 995
12/08	33	46	(2 958)
01/09	206	191	2 783
02/09	26	33	(1 366)
03/09	66	70	(633)
04/09	54	55	(149)
05/09	53	65	(1 403)
06/09	106	132	(2 624)
07/09	50	45	669
08/09	45	58	(1 114)

Les Assemblées Générales des 31 juillet 2007 et 8 janvier 2009 ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des rachats de titres de la société dans la limite de 10% du capital social. Aucune opération de rachat de titres n'a été réalisée durant l'exercice en dehors du contrat de liquidité.

Composition du capital au 31 août 2009

	Répartition des actions en %		Répartition droits de vote en %	
	31/08/09	31/08/08	31/08/09	31/08/08
François Feuillet	53,0	53,1	69,1	65,4
Trigano (autocontrôle)	1,0	1,0	-	-
Salariés	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres	45,8	45,7	30,7	34,4
Total	100	100	100	100

Au cours de l'exercice, les franchissements de seuils suivants ont été déclarés :

- Les sociétés SMA Gestion, SMA BTP et SMA Vie BTP ont déclaré avoir franchi ensemble à la hausse le seuil de 5% du capital le 17 octobre 2008 et détenir 5,16% du capital et 3,84% des droits de vote.
- La société Financière de l'Echiquier a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 5% des droits de vote le 28 novembre 2008 et détenir 7,03% du capital et 5,23% des droits de vote.
- La société Financière de l'Echiquier a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 5% des droits de vote le 28 janvier 2009 et détenir 7,03% du capital et 4,58% des droits de vote.
- Governance for Owners LLP agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 5% des droits de vote le 24 février 2009, passant à 9,59% du capital et 6,26% des droits de vote.

Les opérations sur titres déclarées par les dirigeants font apparaître la cession de 32 674 actions au cours de l'exercice, par M. François FEUILLET, Président Directeur Général.

Résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 8 janvier 2010

Votre conseil vous propose d'approuver les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 août 2009 ainsi que les opérations relatives dans le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes. Le conseil vous informe qu'il n'existe pas de charges non fiscalement déductibles au titre des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

Le conseil vous propose d'affecter le résultat de l'exercice de 571 929,12 € au poste report à nouveau, qui sera ainsi porté à 13 830 712,89 €.

Le Conseil vous rappelle que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Nb d'actions composant le capital	Dividende		
		Brut	Avoir fiscal	Total
31.08.2006	21 142 740 actions	0,55 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 – 2° CGI)	-
31.08.2007	21 170 340 actions	0,55 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 – 2° CGI)	-
31.08.2008	21 179 740 actions	0,10 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 – 2° CGI)	-

Il vous propose de ne pas verser de dividendes au titre de l'exercice 2009.

Le conseil vous propose d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour un montant de 73 600 € dont 16 000 € réservés aux quatre administrateurs ayant participé aux Comités d'audit et des rémunérations.

Le plan de rachat d'actions tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale du 8 janvier 2009 vient à échéance le 8 janvier 2010. Le Conseil vous propose d'autoriser un nouveau programme de rachat d'actions, dans la limite d'un budget maximum de 1 000 000 €, dont les objectifs sont outre l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité, la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe et l'attribution d'options aux dirigeants du groupe.

Enfin, votre Conseil, conformément aux dispositions légales, vous propose une augmentation du capital social réservée aux salariés.

En conclusion de ce rapport, le Conseil vous demande d'approuver les résolutions qui vous sont soumises à l'exception de celle relative à l'augmentation de capital réservée aux salariés.

Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs

(Article L.225-102-1 du Code de Commerce)

FEUILLET François		Administrateur - Président Directeur Général	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
API CLUB	S.A.R.L.	Gérant	
ARCA CAMPER S.p.A.	SpA	Président du conseil d'administration	
AUTOSTAR	S.A.S.	Président	
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Président du conseil d'administration	
BENIMAR-OCARSA S.A.	SA de droit espagnol	Président du conseil et Administrateur délégué	
CIC BANQUE CIO - BRO	S.A.	Administrateur	
C.M.C. FRANCE	S.C.P.	Gérant	
CARAVANES LA MANCELLE	S.A.R.L.	Gérant	
CLAIRVAL	S.A.S.	Président	
DELWYN ENTERPRISES Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
DEUTSCHE REISEMOBIL VERMIETUNGS GmbH	GmbH	Gérant	
DOMAINE FRANCOIS FEUILLET	S.A.R.L.	Gérant	
E.T. Riddiough (Sales) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur	
ECIM	S.A.S.	Président	
EURO ACCESSOIRES	S.A.S.	Président	
EUROP' HOLIDAYS	S.A.R.L.	Gérant	
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FRANCOIS FEUILLET	Groupement Foncier Agricole	Gérant	
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE FRANCOIS FEUILLET	Groupement Foncier Agricole	Gérant	
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
LOISIRS FINANCE	S.A. Directoire et Conseil de surveillance	Membre du Directoire	
MAÎTRE EQUIPEMENT	S.A.S.	Président	
MECADIS	S.A.R.L.	Gérant	
MECANOREM	S.A.S.	Président	
MECANOREM PRODUCTION	S.A.R.L.	Gérant	
MISTERCAMP	S.A.	Président - Directeur Général	
MONTUPET	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur	
PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS	S.A.S.	Président	
POLYTEX	S.A.R.L.	Gérant	
RIVIERA FRANCE	S.A.R.L.	Gérant	
RULQUIN	S.A.	Président du conseil d'administration	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CHANOINE DUBOIS	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LILI ONE	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SEV ONE	S.C.I.	Gérant	
SORELPOL	Sp.z.o.o.	Gérant	
TECHWOOD	S.A.R.L.	Gérant	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Président - Directeur Général	
TRIGANO BELGIUM bvba	bvba	Gérant	
TRIGANO DEUTSCHLAND VERWALTUNGS GmbH	GmbH	Gérant	
TRIGANO GmbH	GmbH	Gérant	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
TRIGANO MDC	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.	Président	
TRIGANO SERVICE	S.A.R.L.	Gérant	
TRIGANO S.p.A.	SpA	Président du conseil d'administration	
TRIGANO VAN S.r.l.	srl	Président du conseil d'administration	
TRIGANO VDL	S.A.S.	Président	
TRIO SPORT INTERNATIONAL A/S	A/S	Président du conseil d'administration	
TROIS SOLEILS	S.A.R.L.	Gérant	

FEUILLET Marie-Hélène		Administrateur - Directeur Général Adjoint	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
ARCA CAMPER S.p.A.	SpA	Administrateur	
AUTOSTAR	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
BENIMAR-OCARSA S.A.	SA de droit espagnol	Membre du conseil	
C.M.C. DISTRIBUTION France	S.A.S.	Président	
CAMPING-CARS CHAUSSON	S.A.S.	Président	
DELWYN ENTERPRISES Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
E.T. Riddiough (Sales) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
EURO ACCESSOIRES	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
LOISIRS FINANCE	S.A. Directoire et Conseil de surveillance	Président du conseil de surveillance	

FEUILLET Marie-Hélène		Administrateur - Directeur Général Adjoint	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
MISTERCAMP	S.A.	Administrateur	
OUEST VDL	S.A.S.	Président	
RESIDENCES TRIGANO	S.A.S.	Président	
RULQUIN	S.A.	Représentant permanent de TRIGANO	
S.C.I. C.M.C.	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L AMIRAL LEBRETON	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU COLONEL PETIT	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU HAUT ECLAIR	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PRESIDENT ARNAUD	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PROFESSEUR PARMENTIER	S.C.I.	Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DUCHESSE DE MIRABEL	S.C.I.	Gérant	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Président	
TRIGANO MDC	S.A.S.	Président	
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
TRIGANO S.p.A.	SpA	Administrateur	
TRIGANO VAN S.r.l.	srl	Administrateur	
TRIGANO VDL	S.A.S.	Membre du comité de surveillance	
TRIO SPORT INTERNATIONAL A/S	A/S	Vice Director	

BALEYDIER François		Administrateur	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
AUTOSTAR	S.A.S.	Membre du Comité de surveillance	
LOISIRS FINANCE	S.A. à directoire et conseil de surveillance	Représentant de TRIGANO, membre du Conseil de surveillance	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur, membre du Comité d'audit, membre du Comité des rémunérations et des nominations	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.	Président du Comité de surveillance	
TRIGANO MDC	S.A.S.	Membre du Comité de surveillance	

CARISSIMO Guido		Administrateur	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
AGRIPRODUCT GAMMA	Ltd	Director	
GEOGASTOCK	SpA	Administrateur	
HAPPICH CZ	S.r.o.	Administrateur	
HAPPICH FAHRZEUG und INDUSTRIETEILEN	GmbH	Administrateur Délégué	
SANNINI IMPRUNETA	SpA	Administrateur	
SIMIONATO	SpA	Administrateur	
STIGMA REAL ESTATE	SrL	Administrateur	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur et membre du Comité des rémunérations et des nominations	
VELA IMPRESE	SrL	Administrateur	

DUCROUX Jean		Administrateur	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
ARYON	S.A.R.L.	Gérant	
CAMERON FRANCE HOLDING	S.A.S.	Membre du Conseil de surveillance	
COGNETAS SA	S.A.	Administrateur	
FOUNTAIN INDUSTRIES EUROPE	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur	
TOKHEIM Group	S.A.S.	Membre du Conseil de surveillance	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur, Président du Comité des rémunérations et des nominations, membre du Comité d'audit	
UNITED SPIRITS	S.A.S.	Administrateur	

ROUCART Michel		Administrateur	
Sociétés	Forme Juridique	Qualité	
CONSORTIUM FAMILIAL DE GESTION PATRIMONIALE, IMMOBILIERE ET FINANCIERE	S.A.R.L.	Gérant	
LOCIMMO REAL ESTATE	S.C.I.	Gérant	
MEUBLIMMO REAL ESTATE	S.N.C.	Gérant	
TRIGANO	S.A. faisant publiquement appel à l'épargne	Administrateur et Président du Comité d'audit	



Rapport du Président du Conseil d'Administration

Rapport du président du conseil d'administration	22
Rapport du président du conseil d'administration établi conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce	23
Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Trigano, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce	27

Rapport du Président du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L. 225-37 du Code de Commerce

Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé de 6 membres :

- deux dirigeants opérationnels, M. François FEUILLET, Président du Conseil et Directeur Général de la société sans limitation de pouvoir et Mme Marie-Hélène FEUILLET, Administrateur et Directeur Général Adjoint ;
- trois administrateurs indépendants, M. François BALEYDIER, M. Jean DUCROUX et M. Michel ROUCART ;
- une personnalité qualifiée, M. Guido CARISSIMO.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Les membres du Conseil sont régulièrement informés des événements majeurs de la vie de l'entreprise. Avant chaque Conseil, ils reçoivent des informations détaillées. Au cours de chaque Conseil, le Président présente un rapport sur l'activité de l'entreprise et les projets majeurs ; ce rapport comprend en particulier un point complet sur les opérations de croissance externe en cours ou envisagées. Le Directeur Général Adjoint chargé de la fonction financière et des systèmes d'information assiste à tous les Conseils auxquels peuvent être conviés, selon les thèmes abordés, les dirigeants techniquement impliqués dans les décisions ou leur mise en œuvre.

Afin de préparer ses travaux, le Conseil a créé en son sein deux Comités :

- le Comité des rémunérations et des nominations ;
- le Comité d'audit et des comptes.

Ces comités sont composés majoritairement d'administrateurs indépendants de l'actionnaire majoritaire qui ont un accès direct à l'information désirée auprès des responsables opérationnels salariés. Ils réunissent chacun trois administrateurs.

Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages alloués aux membres du Conseil

Le Conseil d'Administration, par délibération du 25 novembre 2008, a décidé de se référer volontairement au code de gouvernement d'entreprise arrêté en octobre 2008 par l'AFEP et le MEDEF qui ont défini un certain nombre de recommandations relatives aux rémunérations des dirigeants et qui est consultable sur le site internet <http://www.trigano.fr>. Les principes définis dans ce code étaient déjà appliqués par la société et ses organes d'administration auparavant.

Le Comité des rémunérations et des nominations se réunit chaque année afin d'examiner les rémunérations et avantages alloués au Président du Conseil. Dans ce cadre, il s'appuie sur des études comparatives publiées par des experts indépendants. Il émet un rapport de préconisations qui est présenté au Conseil. Après en avoir débattu, le conseil fixe les montants de rémunération et avantages alloués au Président, celui-ci ne prenant pas part au vote.

Sur proposition du Conseil, l'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence attribués aux administrateurs. Le Conseil détermine chaque année les modalités de répartition des jetons de présence entre ses membres en veillant à ce que les administrateurs membres des Comités du Conseil perçoivent une rémunération spécifique pour leur travail au sein de ces Comités.

Procédures de Contrôle Interne

Référentiel utilisé

Trigano applique le cadre de référence et le guide d'application pour les valeurs moyennes publié par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs et limites du Contrôle Interne

L'objectif du système de contrôle interne de Trigano est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise, en particulier dans les domaines juridique, comptable et financier.

Les procédures mises en place donnent une assurance raisonnable, mais en aucun cas une garantie, que les risques sont totalement éliminés.

La taille relativement modeste de certaines Business Units risque de limiter le contrôle sur des opérations de faible montant. Trigano a, à ce titre, rédigé et diffusé un manuel des procédures minimum de contrôle interne qui permet une auto-évaluation des systèmes de contrôle interne des Business Units, régulièrement mise à jour. Les plans d'actions mis en œuvre afin d'améliorer le contrôle interne des petites structures sont supervisés par l'équipe d'Audit Interne de Trigano.

Organisation générale

Afin de favoriser le développement de l'entreprise dans un contexte multiculturel, Trigano a adopté depuis plusieurs années une organisation fortement décentralisée. Cette décentralisation est encadrée par des principes et des règles de fonctionnement qui s'appliquent partout dans le Groupe. En particulier, un code éthique précise les règles d'action et de conduite que doivent suivre les membres du personnel de l'ensemble des Business Units de Trigano dans l'exercice de leur activité professionnelle.

Des délégations de pouvoir sont consenties aux dirigeants des filiales pour la plupart des opérations courantes. Ils bénéficient ainsi d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des programmes d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques.

Demeurent sous le contrôle exclusif des membres du Comité de Direction de Trigano :

- les acquisitions et cessions de sociétés;
- les investissements d'un montant supérieur à 30 000 € ;
- l'ouverture de comptes bancaires et les délégations de signatures,
- les négociations d'emprunts et de concours bancaires,
- la validation des contrats importants ou engageant une ou plusieurs filiales pour une période pluriannuelle,
- la gestion du parc immobilier,
- la gestion des assurances,
- l'embauche et la rémunération des cadres dirigeants.

Le dispositif de Contrôle Interne

Le système de contrôle interne repose sur un ensemble de procédures administratives et comptables mises en œuvre dans chaque Business Unit par un responsable comptable et financier rattaché hiérarchiquement au responsable de la business unit et fonctionnellement à la direction financière du groupe.

Ce système vise d'une part, à assurer la fiabilité de l'information financière et comptable mensuelle, et d'autre part, à contrôler l'application de la politique décidée par la Direction Générale de Trigano.

• Production de l'information financière et comptable

L'établissement des comptes consolidés est assuré par la Direction Comptable de Trigano à partir des liasses saisies par les Business Units. Celles-ci sont établies conformément aux règles et méthodes prescrites par le Groupe recensées dans le manuel de consolidation et le manuel des principes comptables.

Les services contrôle de gestion et audit interne interviennent régulièrement dans les Business Units pour vérifier la qualité de l'information comptable transmise au groupe.

• Protection des actifs

Les dispositifs de protection des actifs mis en place par Trigano sont adaptés à la taille des Business Units et aux niveaux de risques identifiés. Ils comprennent au minimum les mesures suivantes :

- inventaires physiques périodiques des stocks, des immobilisations et des disponibilités ;
- pointage quotidien des comptes bancaires ;
- double signature obligatoire pour les paiements supérieurs à un seuil déterminé en fonction de la taille de la Business Unit.

• Suivi des opérations

La Direction Générale de Trigano s'implique fortement dans le suivi des opérations de chacune des Business Units. Elle s'appuie pour cela sur des procédures budgétaires et sur un reporting mensuel quantitatif et qualitatif extrêmement développé, transmis préalablement à la tenue de réunions explicatives et prospectives avec les dirigeants des Business Units concernées.

Gestion des risques

La gestion des risques est intégrée à la gestion opérationnelle de l'entreprise avec une approche pragmatique répondant à la diversité des risques potentiels. Certains risques sont traités au niveau de la Direction Générale de Trigano (risques environnementaux, financiers, juridiques et pénaux, ainsi que tout risque susceptible de porter atteinte aux fondements de l'activité de la société), d'autres sont appréhendés à la fois au niveau de la Direction Générale et au niveau local (risques industriels, risques fournisseurs et clients).

Les Business Units disposent à ce titre d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques. Les risques globaux du ressort de la Direction Générale sont revus régulièrement et des mesures sont prises pour en atténuer les conséquences éventuelles. Plusieurs procédures, formalisées, ont été mises en œuvre pour uniformiser au sein des Business Units les diligences à entreprendre.

En 2009, Trigano a élaboré une cartographie des risques, après avoir déployé auprès de ses filiales un questionnaire d'auto-évaluation portant sur l'ensemble des risques identifiés.

Les principaux risques auxquels est exposée l'entreprise sont les suivants :

Risques spécifiques liés à l'activité

Risque d'évolution des législations limitant l'usage des véhicules de loisirs

L'intérêt de la clientèle pour les camping-cars est, pour partie, la conséquence de la liberté d'utilisation de ces véhicules sur l'ensemble du territoire européen. Par ailleurs, le niveau du marché est fortement corrélé à la capacité d'utilisation gratuite du camping-car pendant un nombre élevé de nuits. Plusieurs facteurs sont susceptibles de restreindre ces libertés. En particulier une législation plus restrictive sur le stationnement des camping-cars dans les zones hautement touristiques, des limitations de vitesse ou un accès plus difficile aux centres villes pour des motifs liés à la lutte contre la pollution auraient un effet négatif sur le marché, donc sur l'activité de Trigano. Dans l'ensemble, les pouvoirs publics dans les différents pays européens, sensibilisés à l'importance du phénomène camping-car et à son impact positif sur l'économie touristique, agissent avec circonspection et proposent, lorsque des mesures sont prises, des solutions politiques de nature à assurer un usage raisonné du véhicule dans les zones concernées. Trigano œuvre au niveau de chacun des grands marchés ainsi qu'au niveau européen dans le cadre des organisations professionnelles pour promouvoir une évolution des législations concernées favorable au développement du parc de camping-cars.

Risque climatique

Les activités matériel de camping et de jardin sont affectées de façon significative en cas de conditions climatiques défavorables au printemps et en été. Compte tenu de la faible contribution des ces activités aux résultats de Trigano, aucun programme de réduction de ce risque n'est mis en œuvre.

Risques opérationnels

Trigano est confronté à un certain nombre de risques opérationnels. Afin d'atténuer l'exposition à ces risques, et en complément des programmes de couverture souscrits auprès des assurances, certaines procédures ad hoc ont été mises en œuvre.

Risques liés à la production

Les sites de Tournon-sur-Rhône (France) et San Gimignano (Italie) représentent ensemble environ deux tiers des productions de camping-cars de Trigano, d'où un risque majeur de dépendance à ces deux unités de production. Afin de réduire cette exposition, il a été décidé que la capacité de production de ces deux sites n'augmenterait que de façon marginale dès lors que le marché aura retrouvé son niveau d'avant la crise. La croissance des marques concernées sera alors assurée par les fabrications réalisées sur les nouvelles lignes de montage installées dans les usines de Peñíscola (Espagne) et de Sablé-sur-Sarthe (France), opérationnelles respectivement depuis mai 2005 et mars 2006. Par ailleurs, les capacités de production de côtés de camping-cars ont été installées sur la plupart des sites d'assemblage de façon à les rendre autonomes.

Risques liés à la distribution

Le risque clientèle est limité par la dispersion des distributeurs dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires consolidé. Une couverture d'assurance garantit l'indemnisation des pertes d'exploitation liées à la baisse de chiffre d'affaires d'un distributeur, consécutive à un sinistre de type incendie, dans une limite de 5 M€ par an.

Afin de gérer son risque clients, Trigano s'appuie sur un système d'information financière et de rating développé en interne depuis plusieurs années. Le périmètre couvert a été élargi en 2009 afin de compenser la perte d'efficacité du programme d'assurance crédit destiné à couvrir les créances sur les distributeurs dans les pays où l'expertise de la direction financière de Trigano n'était pas jugée suffisante.

Le dispositif a été complété par la mise en place dans chaque Business Unit d'un Comité de crédit rapportant à la Direction Générale de Trigano. Enfin, en ce qui concerne les caravanes et les camping-cars, la conservation jusqu'au paiement complet des documents nécessaires à l'immatriculation des véhicules permet dans la plupart des cas de limiter le risque au montant de la marge commerciale.

Risques environnementaux

Trigano ne détient pas d'installations à hauts risques, la plus grande partie de ses activités étant le montage et l'assemblage de véhicules de loisirs. Néanmoins, quelques activités pouvant présenter des risques ont été identifiées : menuiserie, traitement des métaux et stockage de produits chimiques. Les risques identifiés concernent d'éventuels déversements accidentels dans l'air, ou dans les sols et les nappes phréatiques. La prévention des rejets dans l'air de poussières de bois est assurée par des systèmes de filtration conformes aux normes et régulièrement contrôlés. Les chaudières sont également révisées périodiquement et respectent la réglementation. La prévention des rejets liquides pour les activités de traitement de surface des métaux est effectuée par des stations d'épuration avec des contrôles périodiques des bains. Concernant les risques de pollution des sols et des nappes, la mise en œuvre systématique de systèmes de stockage des produits chimiques sur rétention limite ce risque. En ce qui concerne les risques d'atmosphère explosive (ATEX), un programme de mise en conformité des installations présentant ce type de risque est en cours de réalisation. Des audits environnementaux des sites les plus exposés sont par ailleurs réalisés périodiquement par un expert en matière d'environnement.

Enfin, des audits d'environnement sont systématiquement réalisés avant toute acquisition de site ou toute opération de croissance externe.

Risques fournisseurs

Certains fournisseurs présentent un risque majeur du fait de leur spécificité et de leur importance. Les mesures prises par Trigano pour limiter ce risque (clauses de « business interruption », couvertures d'assurances spécifiques, etc..) se sont avérées insuffisamment efficaces en cas de changement simultané des bases roulantes par les constructeurs automobiles. Trigano a initié au cours de l'exercice précédent un programme spécifique de réduction du risque fournisseurs comprenant notamment l'intensification sa politique de diversification des sources d'approvisionnement de certains composants clés, la multiplication des audits chez les fournisseurs et la poursuite de l'intégration de la fabrication de composants sensibles. La pertinence de ce programme s'est trouvée particulièrement renforcée cette année en raison de l'augmentation des risques de défaillance de certains fournisseurs confrontés à une baisse très significative de leurs commandes.

Risques liés à l'application de la loi LME (France)

La Loi de Modernisation de l'Economie a fixé à 60 jours (ou 45 jours fin de mois) le délai de paiement maximal applicable dans les relations commerciales entre sociétés françaises à compter du 1^{er} janvier 2009. La grande majorité des distributeurs ne disposant pas actuellement des moyens qui lui permettraient de financer dans ces conditions les gammes d'exposition en période creuse, l'application immédiate de cette loi aurait eu des conséquences graves sur l'activité des constructeurs français de véhicules de loisirs et sur celle de leurs distributeurs. C'est pourquoi Trigano, par l'intermédiaire de l'Union des Industries des Véhicules De Loisirs (UNIVDL), a œuvré pour obtenir un accord avec les pouvoirs publics permettant d'appliquer de façon progressive les nouvelles dispositions. Ces actions ont débouché sur l'homologation de deux accords interprofessionnels (aval et amont) publiés par décret le 30 octobre 2009.

Trigano recherchera au cours de l'exercice 2010 des solutions permettant à ses distributeurs de trouver des financements de gammes compatibles avec les dispositions de la loi. Il s'attachera également à obtenir l'assurance des pouvoirs publics que la loi s'appliquera à tous les constructeurs et non seulement aux constructeurs français.

Risques informatiques

La Direction Informatique et Organisation coordonne la démarche de réduction des risques informatiques et de déploiement du nouveau système intégratif de gestion, source à terme de convergence des systèmes d'informations.

Pour maîtriser les risques informatiques, Trigano a mis en œuvre plusieurs solutions :

- répartition du système d'information sur plusieurs sites physiquement séparés pour diminuer l'impact d'un sinistre éventuel ;
- redondance des systèmes (AS400) et des réseaux permettant un secours immédiat ou une reprise d'activité dans les 24 heures ;
- sauvegardes journalières totales stockées hors site et tests de restauration pluriannuels.

Risques juridiques et fiscaux

Aucun litige présentant un enjeu financier matériel n'est connu à ce jour. Trigano fait régulièrement l'objet de contrôles fiscaux dans les différents pays où sont implantées ses filiales ; ces contrôles n'ont pas donné lieu à des redressements importants.

Risques financiers

La grave crise financière que nous avons connue à l'automne 2008 a conduit Trigano à changer sa politique de gestion de son risque de liquidité. En effet, la qualité de la gestion de l'entreprise et la faiblesse de son endettement par rapport à ses fonds propres ne lui offrent plus la garantie de disposer à moyen terme des moyens de financement de son activité. L'entreprise a donc entamé des discussions avec ses banques qui ont abouti début septembre 2009 à la signature d'un contrat sur trois ans prévoyant la mise en place de crédits pour un montant de 170 M€ auxquels s'ajoutent des autorisations de financement de créances à hauteur de 60 M€. Trigano a engagé de plus un vaste programme de réduction de ses besoins en fonds de roulement ayant permis en 2009 de réduire les besoins de financement de 78 M€ environ.

Trigano est exposé au risque de change pour une partie de son chiffre d'affaires (principalement au Royaume-Uni où l'entreprise réalise 10,8% de ses ventes) et de ses approvisionnements, notamment ceux facturés en Dollar ou en Livre Sterling.

Trigano sécurise sa marge opérationnelle en couvrant sur un horizon correspondant à son portefeuille de commandes (2 à 6 mois) les principaux risques après avoir opéré des compensations entre les flux anticipés dans les monnaies principales. Aucune couverture n'est effectuée sur le Zloty Polonais et le Dinar Tunisien car le risque est jugé acceptable par Trigano.

Les taux de financement sont pratiquement totalement variables y compris pour les contrats de crédit-bail immobilier. Aucune couverture de taux n'a été effectuée.

La sensibilité aux fluctuations du cours des matières premières (acier, bois, aluminium) est atténuée par le fait que le Groupe utilise des produits transformés qui incorporent ces matières premières.

Autres risques

Trigano estime ne pas être exposé à des risques politiques majeurs du fait de son implantation géographique en Europe et en Tunisie.

Par ailleurs, les engagements de retraite ne comportent que des engagements strictement conformes aux législations nationales et, au Royaume-Uni, que des engagements à cotisation définie.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Trigano

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Trigano et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Lyon, le 14 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Ernst & Young Audit

Thierry Bellot

Jean-Luc Loir

Daniel Mary-Dauphin



Comptes consolidés

Comptes consolidés	29
Compte de résultat consolidé	30
Bilan consolidé	31
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	32
Tableau des flux de trésorerie consolidés	33
Informations sectorielles	34
Annexe aux comptes consolidés	36
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	57
Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées	58

A - Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	Note	2009	2008
Chiffre d'affaires		636 197	875 503
Autres produits de l'activité		20 429	5 277
Achats consommés		(374 835)	(659 439)
Charges de personnel	1	(118 549)	(149 003)
Charges externes		(77 302)	(87 305)
Impôts et taxes		(6 381)	(6 772)
Amortissements et dépréciations	2	(11 059)	(19 987)
Variation des stocks de produits finis et d'encours		(83 122)	79 856
Résultat opérationnel courant		(14 621)	38 129
Autres produits opérationnels	3	18	457
Autres charges opérationnelles	3	(4 319)	(4 132)
Résultat opérationnel		(18 922)	34 454
Produits financiers		4 317	3 171
Charges financières		(12 253)	(15 768)
Résultat financier	4	(7 936)	(12 597)
Charge d'impôt	5	9 402	(7 084)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	6	1 557	1 278
Résultat net		(15 900)	16 051
Part du groupe		(15 956)	16 053
Intérêts minoritaires		56	(2)
Résultat de base par action	7	(0,76)	0,77
Résultat dilué par action	7	(0,76)	0,76

B - Bilan consolidé

Actif

en milliers d'euros	Note	31/08/2009	31/08/2008
Immobilisations incorporelles	8	5 412	5 132
Ecarts d'acquisition	9	40 156	39 504
Immobilisations corporelles	10	107 826	117 447
Participations dans les entreprises associées	12	10 665	9 549
Autres actifs financiers	13	1 707	1 661
Actifs d'impôts différés	5	10 374	10 469
Autres actifs long terme	14	43	44
Total Actifs non courants		176 183	183 805
Stocks et en-cours	15	205 116	334 925
Clients et autres débiteurs	16	106 734	142 035
Créances d'impôt		14 959	18 936
Autres actifs courants	19	18 909	35 317
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	44 269	36 227
Total Actifs courants		389 987	567 440
Total Actif		566 170	751 245

Passif

en milliers d'euros	Note	31/08/2009	31/08/2008
Capital et primes		94 341	94 341
Réserves et résultats consolidés		192 055	213 199
Total Capitaux propres, part du groupe		286 396	307 540
Intérêts minoritaires		120	369
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	21	286 516	307 909
Passifs financiers non courants	24	2 666	11 059
Provisions à long terme	25	12 593	14 735
Passifs d'impôts différés	5	4 322	6 285
Autres passifs non courants	26	944	1 023
Total Passifs non courants		20 526	33 101
Passifs financiers courants	24	134 568	195 813
Provisions courantes	27	8 258	7 655
Fournisseurs et autres créiteurs	28	81 590	162 881
Dettes d'impôt		783	2 577
Autres passifs courants	29	33 929	41 310
Total Passifs courants		259 128	410 235
Total Passif		566 170	751 245

C - Etat consolidé des produits et des charges comptabilisés

en milliers d'euros	2009	2008
Ecart actuariels	(209)	(854)
Ecart de conversion	(2 931)	(3 668)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(3 140)	(4 522)
Résultat de l'exercice	(15 900)	16 051
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	(19 040)	11 529
Dont part du groupe	(19 098)	11 535
Dont part des minoritaires	58	(6)

D - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
en milliers d'euros							
Capitaux propres au 31 août 2007	90 117	4 122	(703)	216 449	309 985	757	310 742
Opérations sur capital	40	62	-	-	102	-	102
Opérations sur actions propres	-	-	(2 491)	-	(2 491)	-	(2 491)
Dividendes versés	-	-	-	(11 644)	(11 644)	(277)	(11 921)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(4 518)	(4 518)	(4)	(4 522)
Résultat de la période	-	-	-	16 053	16 053	(2)	16 051
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(366)	(366)
Engagements d'achat donnés aux minoritaires	-	-	-	-	-	258	258
Autres mouvements (1)	-	-	-	53	53	2	55
Capitaux propres au 31 août 2008	90 157	4 184	(3 194)	216 393	307 540	369	307 909
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres (2)	-	-	51	-	51	-	51
Dividendes versés	-	-	-	(2 118)	(2 118)	(37)	(2 155)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(3 142)	(3 142)	2	(3 140)
Résultat de la période	-	-	-	(15 956)	(15 956)	56	(15 900)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(7)	(7)
Engagements d'achat donnés aux minoritaires	-	-	-	-	-	(262)	(262)
Autres mouvements (1)	-	-	-	21	21	-	21
Capitaux propres au 31 août 2009	90 157	4 184	(3 143)	195 198	286 396	120	286 516

(1) dont contrepartie de la charge liée au coût des options d'achat d'actions : 21 k€ au 31/08/2009 et 48 k€ au 31/08/2008

(2) Vente de 7 548 actions

E - Tableau des flux de trésorerie consolidés

en milliers d'euros	2009	2008
Résultat net	(15 956)	16 053
Part des minoritaires dans le résultat	56	(2)
Elimination du résultat net des entreprises associées	(1 557)	(1 278)
Elimination de la charge (produit) d'impôt	(9 402)	7 084
Elimination des amortissements et provisions	10 631	18 822
Elimination des résultats de cessions d'actifs	270	(531)
Elimination des charges (produits) d'intérêt nettes	7 131	8 987
Elimination des produits de dividendes	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement (a)	87 957	(85 525)
Impôts (payés) remboursés	9 871	(27 057)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	89 001	(63 447)
Incidence des variations de périmètre (b)	-	12
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 284)	(1 891)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 550)	(15 604)
Acquisition d'actifs financiers	-	-
Prêts et avances consentis	(166)	(261)
Subventions d'investissement reçues	-	-
Cession d'immobilisations incorporelles	-	3
Cession d'immobilisations corporelles	2 787	6 641
Cession d'actifs financiers	-	2
Remboursements reçus sur prêts	69	111
Dividendes reçus	441	1 121
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 703)	(9 866)
Augmentation de capital	-	102
Cession (acquisition) nette d'actions propres	51	(2 491)
Emission d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	(9 832)	(8 218)
Intérêts versés	(7 971)	(10 501)
Intérêts encaissés	862	1 517
Variation nette des placements court terme	-	-
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(2 118)	(11 644)
Dividendes payés aux minoritaires	(37)	(277)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(19 045)	(31 512)
Incidence de la variation des taux de change	(384)	(276)
Variation de la trésorerie	65 869	(105 101)
Trésorerie d'ouverture	(148 489)	(43 389)
Trésorerie de clôture	(82 620)	(148 489)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 269	36 227
Concours bancaires courants	(126 889)	(184 716)

(a) Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	2009	2008
Stocks	127 463	(87 759)
Fournisseurs	(80 035)	(5 944)
Clients	35 377	6 430
Autres	5 152	1 748
Incidence de la variation de BFR	87 957	(85 525)

(b) Incidence des variations de périmètre

en milliers d'euros	2009	2008
Trésorerie des sociétés acquises	-	34
Incidence des variations de périmètre	-	12
Montant des autres actifs et passifs acquis des sociétés acquises :		
Immobilisations	-	6
BFR	-	(10)
Provisions	-	-

F - Informations sectorielles

1. Premier niveau d'information : par secteur d'activité

1.1 Comptes de résultats consolidés par secteur d'activité

en milliers d'euros	2009			
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Chiffre d'affaires	539 809	99 360	(2 972)	636 197
Résultat opérationnel avant amortissements et provisions	(13 575)	6 072	56	(7 446)
Amortissements des actifs sectoriels	(10 965)	(1 597)	-	(12 562)
Provisions y compris dépréciation des écarts d'acquisition	844	242	-	1 086
Résultat opérationnel sectoriel	(23 696)	4 717	56	(18 922)
Quote-part de résultat des entreprises associées	1 557	-	-	1 557

en milliers d'euros	2008			
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Chiffre d'affaires	760 623	118 082	(3 202)	875 503
Résultat opérationnel avant amortissements et provisions	43 516	15 093	(36)	58 573
Amortissements des actifs sectoriels	(11 386)	(1 731)	-	(13 117)
Provisions y compris dépréciation des écarts d'acquisition	(7 576)	(3 426)	-	(11 002)
Résultat opérationnel sectoriel	24 554	9 937	(36)	34 454
Quote-part de résultat des entreprises associées	1 278	-	-	1 278

1.2 Bilans consolidés par secteur d'activité

en milliers d'euros	2009			
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Participations dans les entreprises associées	10 665	-	-	10 665
Valeur nette comptable des autres actifs sectoriels	420 429	63 905	(181)	484 153
Total des actifs sectoriels	431 094	63 905	(181)	494 817
Passifs sectoriels	108 869	27 528	(26)	136 371
Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	169 351	35 915	845	206 111
- acquises séparément	169 351	35 915	845	206 111
- acquises par voie de regroupement d'entreprises	-	-	-	-

en milliers d'euros	2008			
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Opérations interactivités	Total consolidé
Participations dans les entreprises associées	9 549	-	-	9 549
Valeur nette comptable des autres actifs sectoriels	590 925	83 685	(250)	674 361
Total des actifs sectoriels	600 474	83 685	(250)	683 910
Passifs sectoriels	204 575	22 484	(479)	226 580
Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	168 986	36 078	693	205 757
- acquises séparément	168 957	36 078	693	205 728
- acquises par voie de regroupement d'entreprises	29	-	-	29

2. Deuxième niveau d'information : par zone géographique

	2009			
	Union européenne	Autres pays d'Europe	Reste du monde	Total consolidé
en milliers d'euros				
Chiffre d'affaires	624 049	11 016	1 132	636 197
Valeur nette comptable des actifs	494 090	-	728	494 817
Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	205 422	-	690	206 111
- acquises séparément	205 422	-	690	206 111
- acquises par voie de regroupement d'entreprises	-	-	-	-

	2008			
	Union européenne	Autres pays d'Europe	Reste du monde	Total consolidé
en milliers d'euros				
Chiffre d'affaires	854 212	19 100	2 191	875 503
Valeur nette comptable des actifs	683 148	-	761	683 910
Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	205 094	-	663	205 757
- acquises séparément	205 065	-	663	205 728
- acquises par voie de regroupement d'entreprises	29	-	-	29

G - Annexe aux comptes consolidés

En date du 27 novembre 2009, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés de Trigano pour l'exercice clos le 31 août 2009 et autorisé leur publication.

1 - Présentation de l'émetteur

Trigano est une société anonyme au capital de 90 157 501 € dont le siège social est sis au 100, rue Petit - Paris 19^{ème}, France – immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 722 049 459. La société est cotée sur Euronext Paris, compartiment C.

Trigano est la société mère d'un groupe européen spécialisé dans la conception, la production et la commercialisation de véhicules de loisirs et de remorques (ci-après «Trigano» ou «le Groupe»).

2 - Règles et méthodes comptables

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés au 31 août 2009 de Trigano sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne au 31 août 2009. Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

Base de préparation

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées de manière permanente aux périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Rappel des options comptables liées à la première adoption

Selon les dispositions prévues par la norme IFRS 1, Trigano a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS :

Regroupement d'entreprises

Trigano a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} septembre 2004.

Écarts de conversion

Trigano a choisi de reclasser les écarts de conversion cumulés au 1^{er} septembre 2004 dans les réserves consolidées.

Évaluation de certains actifs incorporels et corporels à la juste valeur

Trigano n'a pas utilisé l'option offerte par la norme IFRS1 consistant à évaluer certains actifs incorporels et corporels à la juste valeur.

Paiement sur la base d'actions

Trigano a appliqué la norme IFRS 2 aux plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis. Le plan octroyé le 14 novembre 2001 n'a pas été retraité.

2.1 Evolution des normes et interprétations

2.1.1 Nouvelles normes et interprétations applicables à l'exercice clos le 31 août 2009

Les normes et interprétations suivantes sont appliquées pour la première fois sur l'exercice :

- Amendement IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers » ;
- Interprétation IFRIC 11 / IFRS 2 « Actions propres et transactions intra-groupes ».

L'application de ces amendements et interprétations n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 août 2009.

2.1.2 Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union européenne

Trigano n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations ci-dessous applicables de manière obligatoire à une date future, notamment de :

- l'IFRS 8, « Secteurs opérationnels », relative à la présentation d'informations sur les secteurs d'activité opérationnels du Groupe. Cette norme qui remplace les dispositions relatives à la détermination des secteurs de premier niveau (secteurs d'activité) et de second niveau (secteurs géographiques), est applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRS 3 révisée, « Regroupement d'entreprises », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009 ;

- IAS 27 révisée, « Etats financiers consolidés et individuels », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009 ;
- IAS 1 révisée, « Présentation des états financiers », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement IAS 23 « Coûts d'emprunts, applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 » ;
- Amendement IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations, applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 » ;
- Amendement IAS 1 / IAS 32 « Instruments remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement à IFRS 1 et IAS 27 « Coût des investissements dans des filiales, co-entreprises et entreprises associées », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Améliorations des normes IFRS relatives, notamment, au traitement des prêts publics à taux bonifié (IAS 20), à la reprise de la dépréciation du goodwill (IAS 28), au traitement des dépenses de publicité et de promotion (IAS 38) et à l'amortissement progressif (IAS 38), applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement à IAS 39, applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009 ;
- IFRIC 12 « Accords de concession de services », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} avril 2009 ;
- IFRIC 13 « Programme de fidélisation clients », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Interprétation IFRIC 14 / IAS 19 « Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRIC 15 « Contrats pour la construction de biens immobiliers », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009.

2.1.3 Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union européenne

Par ailleurs, les normes ou interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne :

- Amendement à IFRS 7 « Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers » ;
- Amendement à IFRIC 9 / IAS 39 « Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers: comptabilisation et évaluation » ;
- Amendement IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation « Eléments éligibles à une opération de couverture » ;
- Amendement à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions : transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie » ;
- Amendement à IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- IFRIC 17 « Distribution en nature aux actionnaires » ;
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients ».

Les effets de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse. Trigano n'anticipe à ce jour aucun effet significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de ces nouvelles normes et interprétations.

2.2 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Trigano procède à des jugements et des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Trigano revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment :

- la dépréciation des stocks et des créances douteuses (cf. 2.13.1 et 2.14) ;
- les provisions ;
- les dépréciations des actifs non courants (dont les écarts d'acquisition) (cf. note 11) ;
- la valorisation des options liées aux plans de souscription d'actions accordés aux salariés ;
- les impôts différés ;
- les actifs et passifs financiers.

2.3 Règles de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale les comptes des sociétés dont le Groupe détient le contrôle directement ou indirectement. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont mises en équivalence selon la méthode directe.

Regroupement d'entreprises

Lors d'une entrée dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des éventuels actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à leur juste valeur nette des coûts de sortie. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif sont comptabilisés lors du regroupement. Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs. Enfin, les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Date de clôture

A l'exception de Loisirs Finance, dont la date de clôture est fixée pour des raisons réglementaires au 31 décembre, les sociétés du périmètre consolidé clôturent leurs comptes au 31 août.

2.4 Information sectorielle

L'organisation de Trigano s'articule autour de deux activités : «véhicules de loisirs» et «équipements des loisirs». Cette répartition, qui s'appuie sur une double logique produits et circuits de distribution, respecte les critères de définition d'un secteur d'activité selon la norme IAS 14 : une composante distincte qui correspond à la fourniture de produit ou service unique ou de groupes de produits ou services liés ayant les mêmes caractéristiques dans la nature des biens ou des services, dans la nature du processus de production, les mêmes types ou catégories de clients, les mêmes méthodes de distribution et exposée à des risques et à des taux de rentabilité différents des autres composants. Trigano a défini comme segments de niveau 1 les activités «véhicules de loisirs» et «équipement des loisirs» et comme segment de niveau 2 la répartition par zone géographique.

2.5 Conversion des états financiers des filiales et des transactions libellés en devises

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les actifs et passifs, y compris l'écart d'acquisition et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de fin de période.
- Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les transactions en devises sont converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat en produit ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

2.6 Chiffre d'affaires et enregistrement des marges

Le chiffre d'affaires et la marge correspondante sont reconnus lors du transfert des risques et avantages des biens vendus ou des services rendus. Pour les ventes de véhicules de loisirs, ce transfert intervient généralement lors de la mise à disposition des véhicules sur les parcs usines. Les ventes sont comptabilisées pour leur montant net de remises éventuelles, de participations publicitaires et d'escompte pour paiement anticipé.

2.7 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique enregistre les effets des événements intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise (produits et charges de montant significatif, en nombre limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents).

2.8 Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier, des dividendes reçus des sociétés non consolidées, des variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, des résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, des résultats d'actualisation et des résultats de change portant sur des éléments ne faisant pas partie de l'endettement financier net.

2.9 Impôts sur les bénéfiques et impôts différés

L'impôt sur les bénéfiques correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation. S'agissant des pertes fiscales, un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que la filiale concernée disposera dans le futur de bénéfices imposables sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à la norme IAS 12, ils ne sont pas actualisés.

2.10 Résultat par action

Le résultat par action et le résultat par action dilué ont le même numérateur. Le résultat par action est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions propres. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions qui ajoute au dénominateur le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (options), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

2.11 Immobilisations

2.11.1 Immobilisations incorporelles

Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué à son coût, celui-ci étant égal à l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Ils sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie ou des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie, ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs" ci-après.

Autres immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par Trigano sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, de coûts de développement des logiciels utilisés en interne, de procédés, marques et brevets. Les autres immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens.

Les coûts de développement sont capitalisés dès lors que la faisabilité technique, les perspectives de vente et la fiabilité de l'évaluation sont assurées. Ils sont amortis sur 5 ans.

2.11.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et celles acquises par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien en tenant compte de sa valeur résiduelle. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Aménagements des terrains	10 à 20 ans
Constructions gros œuvre	30 à 50 ans
Constructions agencements	15 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 à 30 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

2.11.3 Contrats de location

Les biens financés dans le cadre de contrats de location-financement sont inscrits, dès le commencement du contrat, en immobilisations corporelles, au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux à venir au titre de la location. Les contrats de location sont traités comme des contrats de location financement dès lors qu'ils transfèrent au preneur la majeure partie des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués, que la propriété des biens soit ou non transférée en fin de contrat.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

2.11.4 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations pour leur montant brut d'impôts. Les coûts d'emprunt directement rattachables aux immobilisations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.11.5 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Unités génératrices de trésorerie

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) constituent des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Trigano a défini l'UGT comme étant la Business Unit, correspondant, au sein du Groupe, à une entité juridique.

Écarts d'acquisitions et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Des tests de dépréciation sont réalisés au minimum une fois par an afin de s'assurer que la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles non amortissables, affectés à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT, est au moins égale à la plus élevée de leur juste valeur, diminuée des coûts de vente, et de leur valeur d'utilité appréciée en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

Immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture. Les indices de perte de valeur retenus sont principalement la constatation d'évolutions significativement défavorables des marchés servis et les modifications importantes des conditions d'utilisation des actifs. Pour effectuer ce test, les immobilisations sont regroupées en UGT. La valeur comptable des actifs de l'UGT est comparée à sa valeur recouvrable qui correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel.

Principaux critères retenus pour estimer la valeur d'utilité

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

- Le taux d'actualisation est un coût moyen pondéré du capital ;
- La durée de la période explicite est de 5 ans. Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat opérationnel, de taux de croissance du besoin en fonds de roulement et d'investissements retenues sont spécifiques à chaque actif, prenant en compte sa taille et son secteur d'activité.

Principaux critères retenus pour déterminer la juste valeur

La juste valeur est déterminée par rapport aux transactions de marché, lorsqu'elles sont disponibles.

Une perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition relatif à l'UGT ou groupe d'UGT concerné, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Une perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif peut être reprise en cas de changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

2.12 Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés des prêts et créances, des actifs disponibles à la vente ou d'actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat. Le Groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance et dispose d'un montant non significatif d'actifs disponibles à la vente.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont enregistrées à leur date de règlement.

2.12.1 Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers, émis ou acquis par Trigano qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme de montants significatifs non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés n'est pas transféré à un tiers. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances cédées avec recours dans le cadre de programmes de financement des stocks des concessionnaires de véhicules de loisirs ainsi que les effets escomptés non échus sont réintégrés à l'actif dans le poste «clients et autres débiteurs» et au passif dans le poste «passifs financiers courants». Une provision individualisée pour dépréciation est comptabilisée lorsque des événements font douter du recouvrement d'une créance (mise en redressement ou liquidation judiciaire, impayés nombreux...). Cette provision tient compte, le cas échéant, des garanties obtenues.

2.12.2 Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

2.13 Stocks et encours

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient, selon la méthode du FIFO - premier entré, premier sorti, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient s'entend net de remises éventuelles et d'escompte pour paiement anticipé. La quote-part de charges liée à la sous-activité est exclue de la valeur des stocks. Les véhicules destinés à la location sont enregistrés en stock si leur durée d'utilisation prévisionnelle pour cette activité est inférieure à un an. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en immobilisations corporelles. Les matières premières et composants inactifs sont dépréciés en fonction de leur degré de vétusté, et de leur possibilité de revente ou de réutilisation dans les fabrications futures. Les produits finis, marchandises et pièces détachées font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur réalisable est inférieure à leur prix de revient.

2.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme facilement convertibles en un montant connu et présentant un risque négligeable de changement de valeur.

2.15 Capitaux propres

2.15.1 Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis.

2.15.2 Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

2.15.3 Actions propres

Les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes d'impôt, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

2.15.4 Paiement en actions

Des options de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. L'avantage accordé est évalué à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option et constitue selon la norme IFRS 2 un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan et des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

2.16 Provisions

2.16.1 Avantages au personnel

Le Groupe participe dans les pays où il est implanté aux régimes légaux accordant des avantages aux salariés. Il s'agit principalement des indemnités dues aux membres du personnel en cas de départ en retraite (France notamment) ou quelle qu'en soit la cause (TFR en Italie). En application de la norme IAS 19, ces engagements envers le personnel sont enregistrés au passif du bilan dans les postes de provisions. Ils sont évalués sur la base de calculs actuariels intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'inflation. La variation des écarts actuariels sur les avantages au personnel est comptabilisée en capitaux propres.

2.16.2 Provision pour garantie

La provision correspond au coût potentiel engendré par les garanties contractuelles données aux clients. Elle est établie en fonction des données statistiques recueillies par type de produits. Le montant actualisé des décaissements futurs est enregistré en fonction de l'échéance prévue en provisions à long terme ou en provisions courantes.

2.16.3 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque l'extinction d'une obligation résultant d'un événement passé doit se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour un montant pouvant être estimé de manière fiable. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif. Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

2.17 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti ;
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

2.17.1 Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

2.17.2 Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

2.17.3 Comptabilité de couverture

Trigano n'a pas mis en place de comptabilité de couverture telle que définie par la norme IAS 39. Ainsi, en particulier, les achats ou ventes à terme de devises sont reconnus à leur juste valeur avec variation en compte de résultat.

3 – Périmètre de consolidation

3.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt détenu	
		31/08/2009	31/08/2008
Sociétés consolidées par intégration globale :			
Trigano	France	société mère	société mère
Api Club	France	100,00	100,00
Arca Camper	Italie	100,00	88,60
Arts et Bois	France	100,00	100,00
Atelier Trigano	France	90,00	90,00
Auto Trail VR Ltd	Royaume-Uni	99,99	99,89
Autostar	France	97,20	97,10
Benimar-Ocarsa SA	Espagne	100,00	100,00
C.M.C. Distribution France	France	100,00	100,00
C.M.C. France SCP	France	100,00	100,00
Camping-cars Chausson	France	100,00	100,00
Camping-Profi GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Caravanes La Mancelle	France	100,00	100,00
Clairval	France	100,00	100,00
Delwyn Enterprises Ltd	Royaume-Uni	100,00	100,00
Deutsche Reisemobil Vermietungs GmbH	Allemagne	100,00	100,00
E.T. Riddiough (sales) Ltd	Royaume-Uni	99,00	99,00
ECIM	France	100,00	100,00
Eura Mobil Service GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Eura Mobil GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Euro Accessoires	France	100,00	100,00
Europ'holidays	France	100,00	100,00
European Motorhomes GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Grove Products (Caravan Accessories) Ltd	Royaume-Uni	100,00	100,00
HTD Participations	France	100,00	100,00
Karmann-Mobil Vertriebs GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Mécanorem Production	France	100,00	100,00
Maître Equipement	France	100,00	100,00
Mécadis	France	100,00	100,00
Mécanorem	France	100,00	100,00
Mistercamp	France	69,67	69,67
Ouest VDL	France	100,00	100,00
Périgord VDL	France	100,00	100,00
Polytex	Tunisie	99,94	99,94
Résidences Trigano	France	100,00	100,00
Riviera France	France	100,00	95,54
Rulquin	France	100,00	100,00
S.C.I. C.M.C	France	100,00	100,00
S.C.I. de l'Amiral Lebreton	France	96,50	93,00
S.C.I. du Chanoine Dubois	France	60,00	60,00

Sociétés	Pays	% d'intérêt détenu	
		31/08/2009	31/08/2008
S.C.I. du Colonel Petit	France	85,00	85,00
S.C.I. du Haut Eclair	France	100,00	100,00
S.C.I. du Président Arnaud	France	80,00	80,00
S.C.I. du Professeur Parmentier	France	90,00	90,00
S.C.I. Duchesse de Mirabel	France	95,00	95,00
Sorelpol	Pologne	100,00	100,00
Techwood	France	99,90	99,90
Terres Neuves	Tunisie	99,94	99,94
Trigano Belgium	Belgique	100,00	100,00
Trigano BV	Pays- Bas	75,00	75,00
Trigano Deutschland Verwaltungs	Allemagne	100,00	100,00
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	Allemagne	100,00	100,00
Trigano GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Trigano Jardin	France	100,00	100,00
Trigano MDC	France	100,00	100,00
Trigano Remorques	France	100,00	100,00
Trigano S.p.A	Italie	100,00	98,00
Trigano Service	France	100,00	100,00
Trigano Van	Italie	100,00	100,00
Trigano VDL	France	100,00	100,00
Trois Soleils	France	100,00	94,50
Société consolidée par mise en équivalence :			
Loisirs Finance (1)	France	49,00	49,00
Sociétés sorties du périmètre en 2009 :			
Néant			
Sociétés entrées dans le périmètre en 2009 :			
Néant			

(1) Loisirs Finance est détenue à hauteur de 51% par la société BNP PARIBAS Personal Finance, qui en détient le contrôle au regard d'IAS27-13. Par voie de conséquence, Trigano n'ayant qu'une influence notable, la société est mise en équivalence dans les comptes de Trigano.

3.2 Evolution du périmètre

Aucune évolution significative du périmètre n'est à signaler sur la période.

4 – Notes sur les comptes consolidés

Note 1 – Personnel

Note 1.1 - Charges de personnel

	2009	2008
en milliers d'euros		
Salaires et traitements	(89 507)	(105 298)
Charges sociales	(27 161)	(31 399)
Personnel extérieur	(1 581)	(9 730)
Charges liées au paiement en actions	(21)	(49)
Autres avantages	(280)	(2 528)
Total	(118 549)	(149 003)

Note 1.2 - Effectifs moyens du Groupe

Catégories	2009	2008
Dirigeants	69	69
Cadres	249	223
Employés	904	951
Ouvriers	2 547	3 207
Total	3 769	4 449

Note 2 – Amortissements et dépréciations

	2009	2008
en milliers d'euros		
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(11 739)	(12 226)
Reprises sur amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles en location financement	(822)	(891)
Dotations aux amortissements	(12 562)	(13 117)
Dotations aux dépréciations sur actifs circulants	(9 740)	(11 458)
Reprises de dépréciations sur actifs circulants	9 913	6 320
Dotations aux provisions pour risques et charges	(10 293)	(11 982)
Reprises de provisions pour risques et charges	11 622	10 250
Dotations aux provisions nettes des reprises	1 502	(6 870)
Total	(11 059)	(19 987)

Note 3 – Autres produits et charges opérationnels

	2009	2008
en milliers d'euros		
Résultat de cessions d'actifs	18	457
Autres produits opérationnels	18	457
Coût des restructurations	(4 319)	-
Dépréciation d'écart d'acquisition	-	(4 132)
Autres charges opérationnelles	(4 319)	(4 132)
Total	(4 301)	(3 675)

Note 4 - Résultat financier

en milliers d'euros	2009	2008
Intérêts et produits financiers	1 340	1 463
Gains de change	1 486	903
Autres produits	510	799
Reprises de provisions financières	981	6
Produits financiers	4 317	3 171
Intérêts et charges financières	(8 008)	(10 512)
Pertes de change	(2 970)	(4 861)
Autres charges	(1 195)	(339)
Dotations aux provisions financières	(80)	(55)
Charges financières	(12 253)	(15 768)
Total	(7 936)	(12 597)

Note 5 - Charge d'impôt

Le rapprochement entre le produit d'impôts comptabilisé (9 402 k€) et le produit théorique d'impôts pour les sociétés intégrées globalement (8 966 k€) s'analyse ainsi :

en milliers d'euros	2009	2008
Résultat net	(15 899)	16 051
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 557	1 278
Résultat des sociétés intégrées globalement	(17 456)	14 773
Produit (charge) d'impôts comptabilisé	9 402	(7 084)
Résultat avant impôts	(26 858)	21 857
Produit (charge) théorique d'impôts (1)	8 966	(8 170)
Différences permanentes	436	(631)
Variation des déficits fiscaux	-	1 717
Total rapprochement	436	1 086
Charge d'impôts comptabilisée	9 402	(7 084)

(1) Au taux d'imposition de chaque société

Les soldes d'impôts différés actif et passif s'analysent ainsi :

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Impôts différés sur		
Participations dans les entreprises associées	(179)	(141)
Immobilisations	(10 038)	(9 968)
Dépréciations et autres charges	2 672	3 876
Déficits reportables	12 469	8 613
Autres	1 128	1 804
Solde net actif/ (passif) des impôts différés comptabilisés	6 052	4 184
Impôts différés Actif	10 374	10 469
Impôts différés Passif	(4 322)	(6 285)

Dans l'évaluation du caractère recouvrable de ses actifs d'impôt différés, Trigano a revu ses hypothèses et options possibles dans le cadre de son processus d'arrêté des comptes. Les prévisions faites, que ce soit sur les résultats futurs ou sur d'autres possibilités d'imputation, ont confirmé les options prises au 31 août 2009.

Note 6 – Quote-part du résultat des entreprises associées

La quote-part de résultat des entreprises associées correspond entièrement à la quote-part de Trigano dans le résultat de la société Loisirs Finance.

Note 7 – Résultat par action

	2009	2008
en nombre d'actions		
Actions en circulation	21 179 740	21 179 740
Actions propres	(208 815)	(216 363)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action	20 970 925	20 963 377

	2009	2008
en nombre d'actions		
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action	20 970 925	20 963 377
Nombre de stock-options dilutives	43 500	47 500
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action	21 014 425	21 010 877

4.2 Notes sur le bilan

Note 8 – Immobilisations incorporelles

	31/08/2009			31/08/2008		
	Brut	Amort. ou Provisions	Net	Brut	Amort. ou Provisions	Net
en milliers d'euros						
Concessions, brevets, marques et droits similaires	4 661	(3 239)	1 422	4 593	(2 965)	1 628
Frais de recherche et développement	2 068	(532)	1 536	1 407	(127)	1 281
Autres immobilisations incorporelles	4 948	(2 494)	2 454	4 511	(2 287)	2 223
Total	11 678	(6 266)	5 412	10 511	(5 379)	5 132

en milliers d'euros	Brut	Amortissements	Net
Au 31/08/2007	8 890	(4 752)	4 138
Acquisitions de l'exercice	1 891	-	
Sorties de l'exercice	(2)	2	
Ecart de conversion	(15)	9	
Dotations de l'exercice	-	(684)	
Autres mouvements	(253)	46	
Au 31/08/2008	10 511	(5 379)	5 132
Acquisitions de l'exercice	1 278	-	
Sorties de l'exercice	(81)	81	
Ecart de conversion	(30)	21	
Dotations de l'exercice	-	(989)	
Autres mouvements	-	-	
Au 31/08/2009	11 678	(6 266)	5 412

Note 9 – Ecarts d'acquisition

en milliers d'euros	31/08/2009			31/08/2008		
	Brut	Dép.	Net	Brut	Dép.	Net
Véhicules de loisirs (1)	43 680	(4 132)	39 548	43 028	(4 132)	38 896
Equipement des loisirs	608	-	608	608	-	608
Total	44 288	(4 132)	40 156	43 636	(4 132)	39 504
<i>(1) dont liés aux engagements d'achats donnés aux minoritaires</i>	-	-	-	1 302	-	1 302

en milliers d'euros	
Au 01/09/2007, valeur nette cumulée	45 127
Ecarts d'acquisition constatés dans l'exercice	690
Pertes de valeur de l'exercice	(4 132)
Effet des variations de change	(706)
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires	(1 475)
Au 31/08/2008, valeur nette cumulée	39 504
Ecarts d'acquisition constatés dans l'exercice	4
Pertes de valeur de l'exercice	-
Effet des variations de change	(326)
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux minoritaires	974
Au 31/08/2009, valeur nette cumulée	40 156

Note 10 – Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31/08/2009			31/08/2008		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Terrains et agencements	15 999	(1 025)	14 974	15 710	(872)	14 837
Constructions	77 910	(24 331)	53 579	76 589	(22 090)	54 498
Installations techniques, matériels et outillages industriels	68 975	(41 078)	27 898	67 517	(36 461)	31 056
Autres immobilisations corporelles	31 336	(20 174)	11 162	33 108	(18 375)	14 733
Immobilisations en cours	214	-	214	2 323	-	2 323
Total	194 434	(86 608)	107 827	195 246	(77 798)	117 447

Dont locations financement :

en milliers d'euros	31/08/2009			31/08/2008		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Terrains et agencements	1 554	-	1 554	1 736	-	1 736
Constructions	20 414	(7 490)	12 924	20 414	(6 865)	13 549
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 884	(1 700)	184	1 884	(1 646)	238
Autres immobilisations corporelles	1 246	(1 044)	202	1 259	(901)	358
Total	25 098	(10 234)	14 864	25 293	(9 412)	15 881

en milliers d'euros	Brut	Amortissements	Net
Au 31/08/2007	192 370	(71 438)	120 932
Variation du périmètre	-	-	-
Acquisitions de l'exercice (1)	15 350	-	-
Sorties de l'exercice (2)	(11 600)	5 488	-
Ecart de conversion	(933)	434	-
Dotations de l'exercice	-	(12 401)	-
Autres mouvements	59	119	-
Au 31/08/2008	195 246	(77 798)	117 447
Variation du périmètre	-	-	-
Acquisitions de l'exercice (1)	5 561	-	-
Sorties de l'exercice (2)	(5 214)	2 323	-
Ecart de conversion	(1 168)	462	-
Dotations de l'exercice	-	(11 572)	-
Autres mouvements	9	(22)	-
Au 31/08/2009	194 434	(86 608)	107 827

(1) dont camping-cars pour la location : 2 263 k€ en 2007/2008 ; 0 k€ en 2008/2009
dont locations financement : 0 k€ en 2007/2008 ; 0 k€ en 2008/2009

(2) dont camping-cars pour la location : 4 427 k€ en 2007/2008 ; 2 283 k€ en 2008/2009
dont locations financement : 0 k€ en 2007/2008 ; 0 k€ en 2008/2009

Note 11 – Dépréciation d'actifs non amortissables

Pour les besoins de réalisation du test de dépréciation, les écarts d'acquisition sont alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie selon la méthodologie décrite dans les «Règles et méthodes comptables».

Les tests de dépréciation ont été réalisés en date du 31 août 2009. La valeur recouvrable des actifs non courants a été déterminée à partir de la valeur d'utilité calculée en utilisant les flux de trésorerie prévisionnels après impôt sur une période de cinq ans.

Les principales hypothèses retenues par Trigano sont :

- Taux de croissance à l'infini utilisé : 1,5% ;
- Taux d'actualisation après impôt retenu : 6,9%.

La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.

Ces tests ont permis de valider la valeur dans les comptes des actifs non courants.

La sensibilité du résultat des calculs aux hypothèses clés est la suivante : une variation à la hausse de 1% du taux d'actualisation, le décalage d'1 an de la croissance des ventes ou la réduction du taux de croissance à l'infini à 1% n'entraîneraient pas de nécessité de déprécier les actifs non courants.

Note 12 – Participations dans les entreprises associées

en milliers d'Euros	31/08/2009	31/08/2008
Loisirs Finance	10 665	9 549

Informations financières résumées :

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Produit net bancaire	4 948	4 097
Résultat net	3 177	2 609
Capitaux propres	21 765	19 488
Total bilan	293 935	286 222

Note 13 – Autres actifs financiers

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Prêts	1 317	1 276
Dépôts et cautionnements versés	777	737
Autres	181	344
Montant brut	2 276	2 357
Dépréciation	(121)	(268)
Actualisation	(448)	(429)
Montant net	1 707	1 661

Note 14 – Autres actifs long terme

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	217	78
Autres créances - part > 1 an	16	792
Montant brut	233	870
Dépréciation	(191)	(826)
Montant net	43	44

Note 15 – Stocks et en-cours

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Matières premières	69 446	116 244
En-cours	32 266	34 917
Marchandises	28 590	29 775
Produits finis	88 477	167 166
Montant brut	218 778	348 102
Dépréciation	(13 663)	(13 177)
Montant net	205 116	334 925

Note 16 – Clients et autres débiteurs

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Avances et acomptes versés	2 097	1 427
Clients - part < 1 an	111 093	147 885
Montant brut	113 189	149 312
Dépréciation	(6 456)	(7 277)
Montant net	106 734	142 035

Note 17 – Analyse des créances clients

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Clients - part > 1 an	217	78
Clients - part < 1 an	111 093	147 885
Montant brut	111 310	147 963
Dépréciation - part > 1 an	(190)	(77)
Dépréciation - part < 1 an	(6 456)	(7 277)
Dépréciation	(6 646)	(7 354)
Montant net	104 663	140 609

Créances clients échues en valeur brute

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Créances échues non dépréciées	21 923	41 623
entre 0 et 30 jours	5 358	16 557
entre 31 et 90 jours	6 860	12 292
entre 91 et 180 jours	3 689	6 742
plus de 180 jours	6 016	6 032
Créances non échues et non dépréciées	78 624	97 950
Créances dépréciées	10 763	8 390
Total des créances clients en valeur brute	111 310	147 963

Note 18 – Evolution de la dépréciation des créances clients

en milliers d'euros	
Dépréciation clients au 31/08/2007	(6 123)
Dotations	(1 977)
Reprises pour utilisations	312
Reprises de reliquats non consommés	434
Dépréciation clients au 31/08/2008	(7 354)
Dotations	(2 173)
Reprises pour utilisations	2 370
Reprises de reliquats non consommés	511
Dépréciation clients au 31/08/2009	(6 646)

Note 19 – Autres actifs courants

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Personnel	459	327
Etat, autres collectivités territoriales et organismes sociaux	6 356	12 821
Charges constatées d'avance	4 202	5 717
Autres	7 947	16 511
Montant brut	18 964	35 375
Dépréciation	(55)	(58)
Montant net	18 909	35 317

Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Sicav monétaires	15 729	9 710
Disponibilités	28 540	26 516
Total	44 269	36 227

Note 21 – Capitaux propres

La politique de gestion des capitaux propres vise à préserver la continuité d'exploitation du Groupe, à servir une rémunération aux actionnaires et à permettre le développement de l'activité, notamment par croissance externe.

Les capitaux propres de Trigano (société mère) ne sont soumis à aucune contrainte externe. Seuls ceux de Loisirs Finance (détenue à 49%) doivent respecter les ratios prudentiels imposés par la réglementation bancaire française. M. François FEUILLET et Mme Marie-Hélène FEUILLET détiennent au 31 août 2009 53,0% du capital et 69,1% des droits de vote de Trigano.

L'assemblée générale du 8 janvier 2009 a autorisé un programme de rachat d'actions portant sur 10% des actions au maximum pour une période de 18 mois.

Le nombre total d'actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 août 2009 est de 21 179 740, avec une valeur nominale de 4,2567 €.

Détail des primes, actions propres et des autres réserves :

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Capital	90 157	90 157
Primes	4 184	4 184
Actions propres (1)	(3 143)	(3 194)
Réserves stock-options (2)	243	222
Réserves consolidées (3)	201 335	219 660
Ecart de conversion (4)	(6 260)	(3 120)
Total	286 516	307 909

(1) Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par l'Assemblée générale, des actions de la société ont été rachetées.

Le Groupe a signé un contrat de liquidité auquel une somme de 500 k€ a été affectée. Au 31 août 2009, le nombre d'actions propres dans le cadre de ce contrat est de 7 162 titres Trigano. Les fonds gérés sont investis dans des parts de FCP monétaires. Ces fonds, respectant les critères définis de classement en équivalents de trésorerie, font partie de la trésorerie nette.

La société n'a par ailleurs procédé en 2009 à aucun rachat de titres directement sur le marché

Au 31 août 2009, le nombre d'actions propres s'élève à 208 815 représentant 3 143 k€.

(2) Réserves stock-options

Ce compte enregistre l'effet cumulé constaté en contrepartie de la charge d'amortissement des stock-options.

(3) Réserves consolidées

Ce compte comprend :

- les réserves de la société mère après retraitements de consolidation ;
- la quote-part revenant au Groupe des capitaux propres retraités de chacune des filiales diminuée de la valeur des titres détenus par le Groupe et augmentée du goodwill éventuel ;
- l'effet cumulé des changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs ;
- les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les variations de juste valeur des dérivés dans les opérations de couverture de flux de trésorerie.

(4) Écart de conversion

Ce compte comprend la part revenant au Groupe des écarts de conversion, positifs ou négatifs, liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

Note 22 - Dividendes

Le Conseil d'Administration ne propose pas de distribution relative à l'exercice clos le 31 août 2009. Cette décision est sujette à approbation.

Note 23 – Plans d'options de souscription

Deux plans d'options de souscription d'actions ont été autorisés par les Assemblées Générales des 27 avril 2001 et 26 février 2004 : 54 000 options ont été attribuées dans le cadre du premier plan et 10 750 dans le cadre du second. L'Assemblée Générale du 29 août 2005 a décidé le doublement du nombre d'actions de la société. En conséquence, le nombre d'options de souscriptions d'actions antérieurement attribuées a été multiplié par deux et leur prix d'exercice divisé par deux. Trigano a procédé à l'évaluation des plans d'options attribuées après le 7 novembre 2002 en appliquant la norme IFRS 2. Le montant constaté en résultat au 31 août 2009 s'élève à 21 k€ de charges comptabilisées en « frais de personnel ». Cette charge nette, qui correspond à l'amortissement linéaire sur 5 ans de la juste valeur déterminée lors de l'attribution des options (243 k€), a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

	Nombre d'options				Prix d'exercice	Période d'exercice
	A l'ouverture	Exercées au cours de l'exercice	Annulées	Restant à lever		
1 ^{er} plan						
attribution du 12/01/2004	34 500	-	(3 500)	31 000	17,65	12/01/2009 - 11/01/2010
2 ^{ème} plan						
attribution du 26/02/2004	13 000	-	(500)	12 500	20,44	26/02/2009 - 25/02/2010
Total	47 500	-	(4 000)	43 500		

Note 24 – Passifs financiers

Passifs financiers non courants

en milliers d'euros	31/08/2009		31/08/2008	
	Dettes financières	Locations financement	Dettes financières	Locations financement
Emprunts à plus de cinq ans	-	74	31	307
Emprunts de un à cinq ans	-	2 505	6 000	3 702
Engagement de rachats de minoritaires (1)	-	-	943	-
Autres	87	-	76	-
Total	87	2 579	7 050	4 009
Total passifs financiers non courants	2 666		11 059	

(1) dont effet d'actualisation : 422 k€ au 31/08/2008.

Passifs financiers courants

en milliers d'euros	31/08/2009		31/08/2008	
	Dettes financières	Locations financement	Dettes financières	Locations financement
Emprunts à moins d'un an	6 102	1 399	8 226	1 729
Billets de trésorerie	-	-	14 446	-
Concours bancaires courants	126 889	-	170 270	-
Intérêts courus non échus	178	-	489	-
Engagement de rachats de minoritaires	-	-	654	-
Total	133 169	1 399	194 084	1 729
Total passifs financiers courants	134 568		195 813	

Emprunts

Les emprunts sont souscrits entièrement auprès de banques et sont à taux variables.

Note 25 – Provisions à long terme

en milliers d'euros	31/08/2008	Dotations	Utilisations	Reprises	Reclassement	Ecart Actuariels	31/08/2009
Provisions pour garantie - part > 1 an	5 152	2 785	(3 355)	-	118	-	4 699
Provisions pour litiges et risques divers	1 827	313	(597)	(421)	(140)	-	982
Provisions pour fin de contrat (1)	7 757	408	(1 150)	-	(418)	315	6 912
Total	14 735	3 506	(5 102)	(421)	(440)	315	12 593

(1) dont effet d'actualisation : 315 k€ au 31/08/2009 ; 206 k€ au 31/08/2008

Les provisions pour litiges et risques divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale, commerciale ou fiscale.

Trigano participe dans les pays où il est implanté aux régimes légaux accordant des avantages aux salariés. Il s'agit principalement des indemnités dues aux membres du personnel en cas de départ en retraite (France notamment) ou quelle qu'en soit la cause (TFR en Italie).

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des provisions de départ à la retraite en France sont les suivantes :

- Taux de rotation du personnel : selon l'historique de l'entité ;
- Table de mortalité : table statistique communément admise ;
- Taux attendu d'augmentation de salaires : selon statistiques de l'entité ;
- Taux d'actualisation : 3,97% au 31/08/2009 ; 4,54% au 31/08/2008 ;
- Age de départ à la retraite : 65 ans, à l'initiative du salarié.

Note 26 – Autres passifs non courants

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Produits constatés d'avance - part > 1 an	905	987
Autres	39	37
Total	944	1 023

Note 27 Provisions courantes

en milliers d'euros	31/08/2008	Dotations	Utilisations	Reprises	Reclassements	31/08/2009
Provisions pour garantie - part < 1 an	5 613	6 174	(5 885)	-	(118)	5 784
Provisions pour litiges et risques divers – part < 1 an	1 922	1 372	(1 093)	(273)	140	2 068
Provisions pour retraite	120	16	(149)	-	418	405
Total	7 655	7 562	(7 127)	(273)	440	8 258

Les provisions pour litiges, risques et risques divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale, commerciale ou fiscale.

Note 28 – Fournisseurs et autres créditeurs

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Dettes fournisseurs	81 200	162 427
Dettes sur acquisition d'actifs	390	4
Total	81 590	162 881

Note 29 – Autres passifs courants

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Avances et acomptes reçus	1 518	1 252
Dettes sociales	17 652	22 694
Dettes fiscales	5 040	6 474
Autres passifs	9 719	10 889
Total	33 929	41 310

4.3 Autres informations

Note 30 - Gestion des risques financiers et instruments financiers

Instruments financiers inscrits au bilan

en milliers d'euros	31/08/2009		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Autres actifs financiers non courants	1 707	1 707	-	27	1 680	-
Autres actifs long terme	43	43	-	-	43	-
Clients et autres débiteurs	106 734	106 734	-	-	106 734	-
Autres actifs courants	18 909	18 909	233	-	18 677	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 269	44 269	44 269	-	-	-
Total Actifs financiers	171 661	171 661	44 501	27	127 133	-
Passifs financiers non courants (1)	2 666	2 666	-	-	-	2 666
Autres passifs non courants	944	944	-	-	-	944
Passifs financiers courants (1)	134 568	134 568	-	-	-	134 568
Fournisseurs et autres créditeurs	81 590	81 590	-	-	-	81 590
Autres passifs courants	33 929	33 929	-	-	-	33 929
Total Passifs financiers	253 697	253 697	-	-	-	253 697

(1) Les dettes financières étant essentiellement à taux variables, la juste valeur est équivalente à la valeur inscrite au bilan

en milliers d'euros	31/08/2008		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Autres actifs financiers non courants	1 661	1 661	-	27	1 634	-
Autres actifs long terme	44	44	-	-	44	-
Clients et autres débiteurs	142 035	142 035	-	-	142 035	-
Autres actifs courants	35 317	35 317	280	-	35 037	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 227	36 227	36 227	-	-	-
Total Actifs financiers	215 284	215 284	36 507	27	178 750	-
Passifs financiers non courants (1)	11 059	11 059	-	-	-	11 059
Autres passifs non courants	1 023	1 023	-	-	-	1 023
Passifs financiers courants (1)	195 813	195 813	-	-	-	195 813
Fournisseurs et autres créditeurs	162 881	162 881	-	-	-	162 881
Autres passifs courants	41 310	41 310	-	-	-	41 310
Total Passifs financiers	412 085	412 085	-	-	-	412 085

(1) Les dettes financières étant essentiellement à taux variables, la juste valeur est équivalente à la valeur inscrite au bilan

Risque de change

Trigano est exposé au risque de change pour une partie de son chiffre d'affaires (principalement au Royaume-Uni) et de ses approvisionnements, notamment ceux facturés en Dollar ou Livre Sterling.

Trigano sécurise sa marge opérationnelle en couvrant sur un horizon correspondant à son portefeuille de commandes (2 à 6 mois) les principaux risques après avoir opéré des compensations entre les flux anticipés dans les monnaies principales. Aucune couverture n'est effectuée sur le Zloty Polonais car le risque est jugé acceptable par Trigano.

Conformément aux «Règles et méthodes comptables», les contrats d'achats à terme de devises sont évalués à leur juste valeur à la clôture. La charge enregistrée à ce titre sur la période s'élève à 38 k€.

Sensibilité au risque de change :

	Au 31/08/2009		
	GBP	USD	PLN
en millions d'euros			
Hypothèse d'appréciation de l'euro	10%	10%	10%
Impact sur le résultat net avant impôt	(1,77)	0,36	0,44
Impact sur les capitaux propres	(1,66)	-	(0,48)

	Au 31/08/2008		
	GBP	USD	PLN
en millions d'euros			
Hypothèse d'appréciation de l'euro	10%	10%	10%
Impact sur le résultat net avant impôt	(7,62)	0,52	0,65
Impact sur les capitaux propres	(1,92)	-	(0,45)

Risque de taux

Aucun instrument de couverture de taux d'intérêt significatif n'a été utilisé.

Sensibilité au risque de taux :

	Au 31/08/2009			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
en milliers d'euros				
Total dettes financières (note 24)	(134 568)	(2 592)	(74)	(137 234)
Total trésorerie et équivalents de trésorerie (note 20)	44 268	-	-	44 268
Position nette	(90 300)	(2 592)	(74)	(92 966)

	Au 31/08/2008			
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
en milliers d'euros				
Total dettes financières (note 24)	(195 813)	(10 721)	(338)	(206 872)
Total trésorerie et équivalents de trésorerie (note 20)	36 227	-	-	36 227
Position nette	(159 586)	(10 721)	(338)	(170 645)

Une variation de 1 point de taux engendre un impact sur le résultat financier du Groupe compris entre 1,6 M€ en 2008 et 1,3 M€ en 2009.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est couvert par la faiblesse du taux d'endettement financier et par l'importance des actifs immobiliers sur lesquels aucune garantie n'a été accordée aux organismes financiers.

Les emprunts souscrits par le Groupe, ainsi que les financements à court terme au 31/08/2009 ne contenaient aucune clause d'engagement ou de défaut (covenants) susceptibles d'entraîner un remboursement anticipé en cas de non respect.

Afin de réduire encore son risque de liquidité, la société a signé le 09/09/2009 un contrat sur 3 ans avec ses banques prévoyant la mise en place de crédits pour un montant de 170 M€ auxquels s'ajoutent des autorisations de financement de créances à hauteur de 60 M€.

Risque de crédit

Le risque de crédit est limité par la dispersion des distributeurs, dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires consolidé. Un système d'analyse d'informations financières et commerciales permet de prévenir et de contenir les principaux risques de défaillance. Il est complété par un programme d'assurance crédit couvrant les créances sur les distributeurs dans les pays où l'expertise de Trigano n'est pas jugée suffisante pour gérer le risque.

Enfin, en ce qui concerne les caravanes et camping cars, la conservation jusqu'au paiement complet des documents nécessaires à l'immatriculation des véhicules permet dans la plupart des cas de limiter le risque au montant de la marge commerciale.

Risque action

Trigano n'est pas exposé à un risque actions.

Note 31 – Engagements hors bilan

Engagements donnés

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Cautions données	-	30
Autres engagements donnés	-	135
Total	-	165

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile, cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à 184 447, ce qui correspond à un taux d'utilisation moyen des droits sur l'exercice 2008/2009 de 10,4 %.

Note 32 – Cours de conversion des devises employées

	31/08/2009	31/08/2008
Livre Sterling		
Cours de clôture	0,8814	0,8050
Cours moyen	0,8639	0,7561
Zloty polonais		
Cours de clôture	4,1040	3,3508
Cours moyen	4,1437	3,5110
Dinar tunisien		
Cours de clôture	1,8872	1,8093
Cours moyen	1,8418	1,8037

Note 33 - Information sur les transactions avec les parties liées

Note 33.1 - Transactions avec certains actionnaires

M. François Feuillet et Mme Marie-Hélène Feuillet détiennent 53,0 % des titres de la société. Ils n'ont réalisé aucune opération avec Trigano en dehors de celles liées aux fonctions de Direction qu'ils exercent dans le groupe. Les rémunérations qu'ils ont perçues de la société et de ses filiales sont détaillées dans le rapport de gestion.

Note 33.2 - Rémunérations des membres du Conseil d'Administration

en milliers d'euros	2009	2008
Salaires	671	733
Charges sociales	320	331
Jetons de présence	246	249
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
Autres avantages	-	-
Total	1 237	1 313

Note 33.3 - Transactions avec les filiales

Trigano réalise pour le compte de ses filiales les prestations suivantes :

- Mise en place d'avances financières et de prêts ;
- Location d'immeubles ;
- Prestations de services administratifs et informatiques ;
- Mise à disposition de marques commerciales ;
- Négociation centralisée de certains achats.

La facturation de ces prestations est effectuée à des conditions normales. La totalité des flux correspondants est éliminée en consolidation. Par ailleurs, compte tenu du fort pourcentage de détention par Trigano des titres de ses filiales, l'impact de ces opérations sur la répartition des résultats entre le groupe et les minoritaires est négligeable.

Note 33.4 - Transactions avec les entreprises associées

Trigano détient 49 % du capital de Loisirs Finance, le solde étant détenu par le groupe BNP Paribas. Les transactions réalisées avec cette société n'ont pas de caractère significatif.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Trigano, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 août 2009 ont été réalisées dans un contexte présentant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Principes comptables

La note « 2.6 Chiffre d'affaires et enregistrement des marges » de la partie « 2 - Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose la méthode comptable retenue par le groupe pour reconnaître ses revenus. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ladite méthode.

Estimations comptables

Ainsi que décrit dans les notes annexes, lors de l'arrêt de ses comptes, votre groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations (notes 2.11.5 et 11), l'activation des impôts différés liés aux déficits fiscaux (notes 2.9 et 5) et l'évaluation des provisions, en particulier pour garantie (notes 2.16, 25 et 27).

S'agissant des actifs cités ci-dessus, votre groupe dispose de budgets, dont les différentes composantes, flux de trésorerie et résultat prévisionnel notamment, sont utilisées pour lui permettre de s'assurer de leur valeur recouvrable. A cette occasion, votre groupe extrapole les flux de trésorerie à moyen terme sur la base d'hypothèses représentant sa meilleure estimation des perspectives d'activité et de rentabilité.

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et vérifié que les notes annexes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Lyon, le 14 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Ernst & Young Audit

Thierry Bellot

Jean-Luc Loir

Daniel Mary-Dauphin

Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées

Sociétés	Forme sociale	Siège social	Capital social (en €)	N° immatriculation SIREN
Trigano	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	90 157 500,87	722 049 459 RCS PARIS
Api Club	SARL	15 Av. A.R. Guibert 78 170 La Celle St Cloud	8 000,00	438 640 633 RCS Versailles
Arts et Bois	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40 000,00	304 515 562 RCS PARIS
Atelier Trigano	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	490 753 399 RCS PARIS
Autostar	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	333 120 434 RCS PARIS
Camping-Cars Chausson	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	378 944 565 RCS PARIS
Caravanes La Mancelle	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 400,00	378 291 504 RCS PARIS
Clairval	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	320 000,00	339 697 138 RCS PARIS
CMC Distribution France	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	88 877,78	471 501 098 RCS PARIS
CMC France	SCP	100 Rue Petit 75019 Paris	152 449,02	350 707 915 RCS PARIS
ECIM	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	421 257 494 RCS PARIS
Euro-Accessoires	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	2 000 000,00	303 409 742 RCS PARIS
Europ'holidays	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 000,00	395 134 422 RCS PARIS
HTD Participations	SARL	130 Rte de Lamastre 07300 Tournon/Rhône	3 000,00	498 510 007 RCS AUBENAS
Loisirs Finance	SA*	20 Av. G. Pompidou 92300 Levallois Perret	10 000 000,00	410 909 592 RCS NANTERRE
Maître Equipement	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	400 000,00	310 096 938 RCS PARIS
Mecadis	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	150 000,00	377 989 264 RCS PARIS
Mécanorem	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	550 000,00	312 300 213 RCS PARIS
Mécanorem Production	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 000,00	431 784 164 RCS PARIS
Mistercamp	SA	1 Rue Victor Hugo 44400 Reze	330 000,00	431 483 361 RCS NANTES
Ouest VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	500 000,00	483 632 444 RCS PARIS
Périgord Véhicules de Loisirs	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	150 000,00	383 039 880 RCS PARIS
Résidences Trigano	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40 000,00	378 738 041 RCS PARIS
Riviera France	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	81 600,00	421 648 247 RCS PARIS
Rulquin	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	309 358 273 RCS PARIS
Techwood	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	351 216 759 RCS PARIS
Trigano Jardin	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7 667 295,70	303 773 923 RCS PARIS
Trigano MDC	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	9 000 000,00	775 735 020 RCS PARIS
Trigano Remorques	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	345 039 069 RCS PARIS
Trigano Service	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	60.000,00	398 231 951 RCS PARIS
Trigano VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7 000 000,00	458 502 838 RCS PARIS
Trois Soleils	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	20 000,00	380 916 114 RCS PARIS
SCI CMC	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	351 437 280 RCS PARIS
SCI de L'Amiral Lebreton	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	423 685 445 RCS PARIS
SCI du Chanoine Dubois	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	7 622,45	389 424 151 RCS PARIS
SCI du Colonel Petit	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	353 602 436 RCS PARIS
SCI Duchesse de Mirabel	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	432 806 685 RCS PARIS
SCI du Haut Eclair	SCI	Le Haut Eclair 72600 Mamers	15 244,90	347 520 835 RCS LE MANS
SCI du Président Arnaud	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	403 103 799 RCS PARIS
SCI du Professeur Parmentier	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	414 374 066 RCS PARIS

* à directoire et conseil de surveillance



Comptes sociaux

Comptes sociaux	59
Bilan	60
Compte de résultat	62
Annexe aux comptes sociaux	64
Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	73
Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	74
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	75
Déclaration établie en application de l'article 222 – 3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers	78

Bilan actif

en milliers d'euros	31/08/2009			31/08/2008
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	5 087	(2 803)	2 284	2 044
Avances et acomptes	1 083	-	1 083	1 185
Total immobilisations incorporelles	6 170	(2 803)	3 367	3 229
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 715	(295)	3 420	3 162
Constructions	16 627	(4 129)	12 498	11 515
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	3 104	(2 417)	687	756
Immobilisations corporelles en cours	12		12	1 989
Total immobilisations corporelles	23 458	(6 841)	16 617	17 422
Immobilisations financières				
Participations	131 217	(15 386)	115 831	114 994
Actions propres	2 838	(2)	2 836	2 897
Créances rattachées à des participations	35 643	(15 559)	20 084	34 830
Prêts	154	(44)	110	113
Autres	51	(7)	44	40
Total immobilisations financières	169 903	(30 998)	138 905	152 874
Total actif immobilisé	199 531	(40 642)	158 889	173 525
Actif circulant				
Créances clients	1 510	-	1 510	3 543
Autres créances	37 389	(40)	37 349	39 917
Total créances	38 899	(40)	38 859	43 460
Valeurs mobilières de placement	3 997	-	3 997	4 315
Disponibilités	930	-	930	1 782
Charges constatées d'avance	157	-	157	231
Ecart de conversion actif	536	-	536	472
Total actif circulant	44 519	(40)	44 479	50 260
Total actif	244 050	(40 682)	203 368	223 785

Bilan passif (avant répartition)

	31/08/2009	31/08/2008
en milliers d'euros		
Capitaux propres		
Capital	90 157	90 157
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 183	4 183
Réserves		
Réserves légales	9 016	9 016
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	66 500	66 500
Report à nouveau	13 259	3 902
Résultat de l'exercice	572	11 475
Subventions d'investissement	125	136
Provisions réglementées	1 835	1 681
Total capitaux propres	185 647	187 050
Provisions		
Provisions pour risques	536	492
Total provisions pour risques et charges	536	492
Dettes		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 016	28 468
Emprunts et dettes financières divers	421	366
Total dettes financières	6 437	28 834
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs	391	576
Dettes fiscales et sociales	1 759	2 092
Total dettes d'exploitation	2 150	2 668
Dettes diverses		
Autres dettes	8 507	4 647
Produits constatés d'avance	91	94
Total dettes	17 185	36 243
Total passif	203 368	223 785

Compte de résultat

	2009	2008
en milliers d'euros		
Produits d'exploitation		
Production de services	7 906	9 112
Chiffre d'affaires net	7 906	9 112
Subventions d'exploitation	11	11
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	-	776
Autres produits	6 341	3 481
Total des produits d'exploitation	14 258	13 380
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	(3 075)	(3 121)
Impôts, taxes et versements assimilés	(762)	(630)
Salaires et traitements	(2 779)	(3 208)
Charges sociales	(1 149)	(1 386)
Dotations aux amortissements	(1 067)	(1 067)
Dotations aux provisions	(4)	(10)
Autres charges	(190)	(152)
Total des charges d'exploitation	(9 026)	(9 574)
Résultat d'exploitation	5 232	3 806

Compte de résultat

	2009	2008
en milliers d'euros		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	20 108	37 253
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	1 204
Autres intérêts et produits assimilés	282	793
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 701	3 781
Différences positives de change	53	7
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	185	105
Total des produits financiers	37 329	43 143
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(17 657)	(21 761)
Pertes sur créances	(34 791)	(23 720)
Intérêts et charges assimilés	(1 017)	(1 311)
Différences négatives de change	(65)	(28)
Total des charges financières	(53 530)	(46 820)
Résultat financier	(16 201)	(3 677)
Résultat courant avant impôts	(10 969)	129
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 691	859
Reprise sur provisions et transfert de charges	63	4
Total des produits exceptionnels	1 754	863
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(4)	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(1 333)	(1 080)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(217)	(164)
Total des charges exceptionnelles	(1 554)	(1 244)
Résultat exceptionnel	200	(381)
Impôts sur les bénéfices	11 341	11 727
Total des produits	53 341	57 386
Total des charges	(52 769)	(45 911)
Bénéfice	572	11 475

Annexe aux comptes sociaux

La présente annexe se rapporte au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009 dont le total est de 203 368 k€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total des produits est de 53 341 k€ et dégageant un bénéfice de 572 k€. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009.

Faits marquants de l'exercice

Le contexte de crises économique et financière aigües en Europe a contraint Trigano à consentir des abandons de créances et des subventions au profit de ses filiales pour un total de 35,3 M€.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 août 2009 ont été établis selon les principes comptables généralement admis, conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées dont l'énonciation est nécessaire à une bonne compréhension des comptes sont les suivantes :

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux marques, dépôt de marques, brevets, procédés et logiciels possédés par la société. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels, procédés et brevets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation.

Les frais de dépôts de marques sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur 10 ans.

A la clôture de l'exercice, les marques, fonds de commerce et droit au bail sont évalués à leur valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée si cette valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	50 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Matériel micro-informatique	2 ans
Matériel de transport	4 ans

3 - Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction ont fait l'objet d'une provision déterminée en fonction d'une actualisation au taux de 3,97 %.

Les provisions pour risques filiales sont comptabilisées en résultat courant.

4 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, sauf exception (voir note 3). Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5 - Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

6 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont ramenées à la valeur probable de réalisation lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

7 - Provisions pour risques et charges et engagements hors bilan

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

8 - Engagements en matière de pensions et retraites

Les charges correspondant aux engagements de la Société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées. Le montant potentiel de ces indemnités figure en engagements financiers hors bilan dans la présente annexe.

9 - Résultat financier

Les subventions accordées aux filiales ainsi que les abandons de créances financières sont comptabilisées en résultat financier.

Notes sur le bilan

Note 1 - Actif Immobilisé

Valeurs brutes

	Valeur brute au 31/08/2008	Augmentation	Diminution	Reclassement	Valeur brute au 31/08/2009
en milliers d'euros					
Immobilisations incorporelles	5 876	373	(79)	-	6 170
Immobilisations corporelles					
Terrains	3 424	15	(15)	291	3 715
Constructions	15 118	37	(137)	1 609	16 627
Matériel informatique et de bureau	2 488	152	(333)	-	2 307
Divers	830	7	(40)	-	797
Avances et acomptes	1 989	4	-	(1 981)	12
Total immobilisations corporelles	23 849	215	(525)	(81)	23 458
Immobilisations financières					
Participations (Cf note 16)	129 043	2 340	(166)	-	131 217
Actions propres	2 928	1 135	(1 225)	-	2 838
Créances rattachées à des participations	50 087	5 693	(20 137)	-	35 643
Prêts	142	12	-	-	154
Divers	47	4	-	-	51
Total immobilisations financières	182 247	9 184	(21 528)	-	169 903
Total immobilisations	211 972	9 772	(22 132)	(81)	199 531

Amortissements

	Amortissements au 31/08/2008	Dotations	Reprises	Amortissements au 31/08/2009
en milliers d'euros				
Immobilisations incorporelles	(2 647)	(235)	79	(2 803)
Immobilisations corporelles				
Agencements des terrains	(262)	(33)	-	(295)
Constructions	(3 603)	(572)	46	(4 129)
Matériel informatique et de bureau	(2 137)	(188)	370	(1 955)
Divers	(425)	(37)	-	(462)
Total immobilisations corporelles	(6 427)	(830)	416	(6 841)
Total amortissement des immobilisations	(9 074)	(1 065)	495	(9 644)

Note 2 - Provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif

en milliers d'euros	Montants au 31/08/2008	Dotations	Reprises	Montants au 31/08/2009
Immobilisations financières				
Participations	(14 080)	(1 506)	198	(15 388)
Créances rattachées à des participations	(15 257)	(15 559)	15 257	(15 559)
Prêts	(29)	(16)	1	(44)
Autres	(7)	-	-	(7)
Total immobilisations financières	(29 373)	(17 081)	15 456	(30 998)
Actif circulant				
Autres créances	(749)	(40)	749	(40)
Total provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif	(30 122)	(17 121)	16 205	(31 038)

Note 3 - Echancier des prêts et des créances

en milliers d'euros	Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	35 643	445	35 198
Prêts	154	31	123
Autres immobilisations financières	51	51	-
Total Actif immobilisé	35 848	527	35 321
Actif circulant			
Créances clients	1 510	1 510	-
Autres créances			
Société apparentées	24 630	24 630	-
Comptes courants intégration fiscale	81	81	-
Etat	(1)	10 725	-
Autres créances détenues sur les Sociétés du groupe	(2)	583	-
Autres	1 370	1 370	-
Total des autres créances	37 389	37 389	-
Total	74 747	39 426	35 321

(1) Dont créance de report en arrière de déficit : 10 658 k€

(2) Dont créance sur la société SCP CMC de 128 k€ d'une valeur nominale de 1 000 k€

Note 4 - Valeurs mobilières de placement

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
SICAV monétaires	3 996	4 314
Divers	1	1
Total	3 997	4 315

La valeur liquidative au 31 août 2009 des SICAV monétaires est de 3 997 ke

Note 5 - Autres informations sur les postes de l'actif

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Montants concernant les entreprises liées		
Participations	131 217	129 043
Créances rattachées à des participations	35 643	50 087
Clients	1 482	3 417
Autres créances	25 294	25 394
Total	193 636	207 941
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	157	137
Charges financières	-	94
Total	157	231
Produits à recevoir		
Clients	1 316	2 200
Autres créances	455	454
Total	1 771	2 654

Note 6 - Composition du capital social

Catégorie	Nombre de titres			Valeur nominale	
	Au 31/08/2008	Créées	Réduction		Au 31/08/2009
Actions	21 179 740	-	-	21 179 740	4,2567 €

Voir "note 14" concernant l'attribution d'options d'achats d'actions

Note 7 - Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros	Montants au 31/08/2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montants au 31/08/2009
Provision pour pertes de change	472	536	(472)	-	536
Provisions pour risques filiales	20	-	-	(20)	-
Total	492	536	(472)	(20)	536

Note 8 - Echancier des dettes

en milliers d'euros	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	6 016	6 016	-	-
Emprunts et dettes financières divers	421	28	-	393
Fournisseurs	391	391	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 759	1 759	-	-
Autres dettes	8 598	8 598	-	-
Total	17 185	16 792	-	393

(1) Les emprunts et dettes sont à taux variable et ne comportent pas de covenant financier.

Note 9 - Autres informations sur les postes du passif

en milliers d'euros	31/08/2009	31/08/2008
Montants bruts concernant les entreprises liées		
Emprunts et dettes financières	362	303
Fournisseurs	2	3
Autres dettes	6 516	3 151
Total	6 880	3 457
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	91	94
Total	91	94
Charges à payer		
Dettes fournisseurs	112	136
Dettes fiscales et sociales	352	916
Autres dettes	-	-
Total	464	1 052

Notes sur le compte de résultat

Note 10 - Résultat financier

Informations concernant les entreprises liées

en milliers d'euros	2009	2008
Produits financiers		
Dividendes reçus sur titres de participation	19 857	36 982
Résultats des sociétés de personnes	251	271
Produits de prêts et comptes courants auprès des filiales du Groupe	277	1 966
Reprises sur provision filiales	16 177	3 646
Total	36 562	42 865
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(17 104)	(21 257)
Pertes sur créances	(34 792)	(23 720)
Intérêts et charges assimilées	(51)	-
Différences négatives de change	-	-
Total	(51 947)	(44 977)

Note 11 - Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	2009	2008
Résultat sur cession d'immobilisations corporelles	397	10
Résultat sur cession d'actions Trigano (contrat de liquidité)	(39)	(230)
Dotations aux amortissements dérogatoires	(217)	(165)
Reprise sur amortissements dérogatoires	63	4
Autres	(4)	-
Résultat exceptionnel	200	(381)

Autres informations

Note 12 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations versées aux dirigeants par Trigano s'élèvent à 585 472 €.

Note 13 - Eléments de nature fiscale

La société est la société-mère du groupe fiscal constitué avec les sociétés : Trigano VDL, Euro-Accessoires et Trigano MDC. Dans le cadre de l'intégration fiscale, l'impôt est calculé par filiale comme en l'absence d'intégration.

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable est de 147 k€. L'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit : report en arrière de déficits : 10 658 k€ ; produits d'intégration fiscale : 792 k€ ; autres : -108 k€.

Note 14 - Engagements financiers (hors bilan)

Engagements de départ à la retraite : 333 233 €

Crédits bails

en milliers d'euros	Engagements de crédit bail (en milliers d'euros)					Total à payer	Prix résiduel
	Redevances payées		Redevances à payer				
	de l'exercice	cumulées	1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans		
Terrains et constructions	338	2 933	324	387	-	711	-

Cautions données

Néant

Engagements recus

Abandons de créances ou subventions accordées avec clause de retour à meilleure fortune :

Société Trigano Jardin	8 237 k€
Société Résidences Trigano	13 220 k€
Société Trigano VAN	1 210 k€
Société Benimar-Ocarsa	2 685 k€
Société Autostar	4 106 k€
Société Europ'Holidays	209 k€
Société Mécanorem Production	180 k€
Société Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	35 000 k€
Société Ouest VDL	2 538 k€
Total	67 385 k€

Autres engagements reçus

Néant

Engagements donnés

Néant

Options de souscription d'actions

	Nombre d'options			
	A l'ouverture	Exercées au cours de l'exercice	Annulées	Restant à lever
1 ^{er} plan				
attribution du 12/01/2004	34 500	-	(3 500)	31 000
2 ^{ème} plan				
attribution du 26/02/2004	13 000	-	(500)	12 500
Total	47 500	-	(4 000)	43 500

Note 15 - Ventilation de l'effectif moyen

	2009	2008
Cadres	36	36
Employés	10	10
Total	46	46

Note 16 - Tableau des filiales et participations au 31 août 2009

Filiales et Participations Informations financières	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication					
1. Filiales (détenues à + de 50 %) :					
Trigano V.D.L.	k€	7 000	33 885	100,00	55
Trigano S.p.A.	k€	18 000	(1 279)	100,00	(13 383)
Trigano Service	k€	60	7 608	100,00	1 912
Trigano M.D.C.	k€	9 000	8 679	100,00	275
Euro-Accessoires	k€	2 000	7 318	100,00	1 761
Benimar Ocarsa	k€	60	72	100,00	(32)
Autostar	k€	1 000	(993)	97,20	(772)
Arca Camper	k€	120	3	100,00	3
Mecanorem	k€	550	2 549	100,00	121
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG.	k€	7 500	(23 059)	100,00	(31)
Auto-Trail	k£	200	9 262	99,99	(872)
Delwyn Enterprises Ltd	k£	160	4 517	100,00	635
Périgord V.D.L.	k€	150	1 165	100,00	(353)
Trois Soleils	k€	20	3 541	100,00	77
Rulquin	k€	1 000	3 343	99,99	447
Trigano Remorques	k€	1 000	11 581	100,00	996
ECIM	k€	100	3 926	100,00	349
Trigano Jardin	k€	7 667	(7 667)	100,00	(30)
Caravanes La Mancelle	k€	10	1 391	100,00	153
Grove Products Ltd	k£	0	1 728	100,00	255
2. Participations (détenues à - 50 %) :					
Loisirs Finance	k€	10 000	10 485	49,00	2 683

Filiales et Participations Informations financières	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations				
Valeur comptable des titres détenus				
- brute	64 016	67 201	-	-
- nette	56 197	59 634	-	-
Montant des prêts et avances accordées	11 558	32 357	-	-
Montant des cautions et avals donnés	-	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	19 011	655	441	-

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

	2005	2006	2007	2008	2009
en euros					
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	45 284 268	90 000 000	90 117 488	90 157 502	90 157 502
b) Nombre des actions ordinaires existantes	11 321 067	21 142 740	21 170 340	21 179 740	21 179 740
c) Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	64 750	129 500	65 400	47 500	43 500
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 173 669	7 334 601	8 704 260	9 112 079	7 906 208
b) Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	28 301 315	30 093 728	35 854 472	18 189 562	(8 588 977)
c) Impôts sur les bénéfices	1 002 212	1 087 227	1 000 335	(11 726 668)	(11 341 723)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	24 861 336	25 951 119	35 336 835	11 474 633	571 929
f) Résultat distribué	10 571 370	11 628 507	11 643 687	2 097 809	0
III - Résultats par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,42	1,37	1,65	1,41	0,13
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,20	1,23	1,67	0,54	0,03
c) Dividende attribué à chaque action	0,50	0,55	0,55	0,10	0,00
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	37	41	47	46	46
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	2 567 094	2 716 789	3 044 919	3 207 519	2 779 010
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale et oeuvres sociales)	1 139 970	1 136 949	1 279 352	1 385 700	1 149 449

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Trigano, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 août 2009 ont été réalisées dans un contexte présentant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La note « 3 – Immobilisations financières » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous nous sommes assurés de la pertinence des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comptables et du caractère raisonnable des évaluations en résultant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport..

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Paris et Lyon, le 14 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Ernst & Young Audit

Thierry Bellot

Jean-Luc Loir

Daniel Mary-Dauphin

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Administrateurs concernés	Montant (en € HT)
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	Abandon d'une partie du prêt et des intérêts avec retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	F. Feuillet	19 693 125
Arca Campers	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	F. Feuillet M.H. Feuillet	1 408 773
	Abandon de créances et des intérêts, accordé sans retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 25 novembre 2008). Convention signée le 2 décembre 2008.		664 286
	Abandon de créances et des intérêts, accordé sans retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 08 janvier 2009). Convention signée le 27 avril 2009.		859 073
Autostar	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	F. Feuillet M.H. Feuillet F. Baleydiér	4 106 101
Benimar - Ocarsa SA	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	F. Feuillet M.H. Feuillet	2 659 329
	Abandon d'intérêts sur prêts (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.		25 383
Europ' Holidays	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	F. Feuillet	208 356
Ouest VDL	Abandon de créances et des intérêts, accordé sans retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	M.H. Feuillet	1 207 754

Mécanorem Production	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	F. Feuillet	180 230
Résidences Trigano	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	F. Feuillet M.H. Feuillet	1 196 440
Trigano Jardin	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	F. Feuillet M.H. Feuillet F. Baleydiér	488 601
Trigano VAN	Abandon de créances et des intérêts, accordé avec retour à meilleure fortune (autorisation du Conseil d'Administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009.	F. Feuillet M.H. Feuillet	1 210 031

Conventions autres que les conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Administrateurs concernés	Montant (en €HT)
Arca Campers	Subvention d'équilibre sans retour à meilleure fortune (autorisation du conseil d'administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009	F. Feuillet M.H. Feuillet	1 160 000
Ouest VDL	Subvention d'équilibre avec retour à meilleure fortune (autorisation du conseil d'administration du 09 juillet 2009). Convention signée le 31 août 2009	M.H. Feuillet	220 000

2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Montant (en € HT)
Trigano Deutschland GmbH & Co. KG	Prêt non rémunéré	Capital restant dû : 32 500 000
	Abandon d'une partie du prêt rémunéré avec retour à meilleure fortune	16 000 000
Benimar - Ocarsa SA	Prêt rémunéré au taux de 5,33% pour un montant initial de 530 000 € (autorisation du Conseil d'Administration du 3 octobre 2007)	Capital restant dû : 452 684 Intérêts : 25 383, abandonnés
	Prêt participatif pour un montant initial de 2 000 000 €	Capital restant dû : 1 433 339 Intérêts : 0
	Intérêts calculés comme suit : -si résultat net compris entre 0 et 2 M€ : Euribor 3 mois + 1% -si résultat net compris entre 2 et 4 M€ : Euribor 3 mois + 0,75% -si résultat net compris supérieur à 4 M€ : Euribor 3 mois + 0,5%	
	Avance en compte courant non rémunérée	Capital restant dû : 5 000 000
Trigano Jardin	Abandons de créances accordés avec retour à meilleure fortune	6 748 583
Résidences Trigano	Abandons de créances accordés avec retour à meilleure fortune	3 058 862
	Subventions d'équilibre accordées avec retour à meilleure fortune	8 965 371
Ouest VDL	Subvention d'équilibre accordée avec retour à meilleure fortune	400 000
	Abandon de créances accordé avec retour à meilleure fortune	710 653
Mistercamp	Avance en compte courant non rémunérée	500 000

Conventions autres que les conventions d'avances et de prêts

Sociétés concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Montant (en € HT)
Pour l'ensemble des filiales du groupe	Commissions de négociation sur les achats de châssis	1 291 958
	Loyers, charges locatives	2 462 318
	Prestations de services administratifs	1 320 990
	Redevances sur des contrats de licence de marque	1 858 055
	Prestations informatiques	2 408 590
	Dépôts de garantie des locations	361 778

Paris et Lyon, le 21 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Ernst & Young Audit

Thierry Bellot

Jean-Luc Loir

Daniel Mary-Dauphin

Déclaration établie en application de l'article 222 – 3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nous attestons qu'à notre connaissance :

- les comptes au 31 août 2009 de Trigano sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- le rapport du Conseil d'Administration présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. Le rapport du Président établi conformément à l'article L. 225-37 du Code de Commerce comporte une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 11 décembre 2009

François Feuillet
Président – Directeur général

Michel Freiche
Directeur Général Adjoint

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale mixte du 8 janvier 2010

1. Résolutions du ressort de l'assemblée délibérant sous forme ordinaire

Première résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2009, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations qu'ils traduisent, faisant ressortir un bénéfice de 571.929,12 €.

Il n'existe pas de dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 août 2009 ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

Troisième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application des articles L. 225-40 et L. 225-42 du Code de commerce, approuve purement et simplement les conclusions dudit rapport et ratifie l'ensemble des opérations qui y sont énoncées.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice au poste « Report à nouveau » créditeur qui sera ainsi porté à 13.830.712,89 €.

Les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Nb d'actions composant le capital	Dividende	
		Brut	Avoir fiscal
31.08.2006	21 142 740 actions	0,55 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 – 2° CGI)
31.08.2007	21 170 340 actions	0,55 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 – 2° CGI)
31.08.2008	21 179 740 actions	0,10 €	Eligible à l'abattement de 40 % (art. 158 3 – 2° CGI)

Cinquième résolution

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice clos à 73 600 €.

Sixième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, faisant usage de la faculté prévue à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, autorise pour une durée de douze mois, le Conseil d'Administration à acheter des actions de la société, dans la limite d'un budget maximum de 1.000.000 €.

Le prix maximum d'achat de chaque action est fixé à 40 €.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous les moyens, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, et à tout moment dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- remettre les titres en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- consentir des options d'achat d'actions aux dirigeants de la société et de ses filiales, aux conditions prévues par la loi.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tout moyen, notamment sur le marché de gré à gré; la part pouvant être réalisée par négociations de blocs n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Septième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

2. Résolutions du ressort de l'assemblée délibérant sous forme extraordinaire

Huitième résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du conseil, décide, en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, de réserver aux salariés de la société, une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues aux articles L. 3332-18 à 3332-24 du Code du Travail.

TRIGANO

100, rue Petit, F-75165 Paris Cedex 19

Téléphone : +33 (0)1 44 52 16 20

Télécopie : + 33 (0)1 44 52 16 21

E-mail : contact@trigano.fr

SA au capital de 90 157 500 euros
722 049 459 RCS Paris

www.trigano.fr